

• revue bimestrielle
d'information
et d'analyse

politikà

Aller plus loin en solidarité

Juin
Juillet
2024

#37



Interview de Marinah Solofohery
« Les plus assidus n'ont pas été élus »

DÉFIS ET DES FEMMIES

Grand dossier : la présence des femmes dans les instances de décision, femmes et mandat électif, genre et partis politiques...

Législatives

- L'« irmarisation » à outrance à la nouvelle Assemblée nationale
- Opposition: une minorité absolue à Tsimbazaza
- Indépendants: trahison... ou raison?
- Interviews de Nomenjanahary Ramilison Andriamampionona (Faratsiho), Rajerison Randriamampianina (Fivoi), Andriantsivoafetra Ralambozafimbololona (Firaisankina)...

ÉDITO	3
POLIS	4
Troisième législature : l'« irmarisation » à outrance à la nouvelle Assemblée nationale	5
Nos députés ont-ils été assidus à la tâche ?	10
Interview de Marinah Solofohery : « Les députés qui ont été les plus assidus n'ont pas été réélus »	15
Paroles de parlementaires	18
Députés indépendants, trahison ou...raison ?	19
Interview de Rajerison Randriamampianina : « Apporter un vrai débat de fond sur le développement du monde rural »	22
Revanche de l'opposition, une minorité absolue à Tsimbazaza	24
Interview d'Andriantsivoafetra Ralambozafimbololona : « Un silence complice du côté de la majorité »	26
Interview de Nomenjanahary Ramilison Andriamampionona : « Il est possible de gagner des élections quand les électeurs sont convaincus par votre engagement »	30
Recommandations de la SADC : « Il faut s'abstenir de toute activité telle que les lancements de projets ou les inaugurations d'infrastructures »	32
GRAND DOSSIER	35
« Une tendance positive a été constatée entre la dernière législature de 2019 et cette année »	36
Genre et partis politiques : « Les obstacles culturels et les pratiques politiques discriminatoires persistent »	38
Présence des femmes dans les instances de décision, les goulots d'étranglement	40
Montée des extrêmes : ces illusions qui font le monde	44
ÉCOLOGIE	48
Conservation et développement : préserver la biodiversité pour améliorer le quotidien	48
NOTA BENE	51

TEXTES

Andry RIALINTSALAMA
Balaky/ONG Tolotsoa
Elie RAMANANKAVANA
Estelle ANDRIAMASY
Irina TSIMIJALY
Jean Cléo RAOBIVÉLO
Karina ZARAZAFY
Rivo RAMAMONJISOA
Rivonala ZAZAFISON
Valdiodio NDIAYE

PHOTOS

Ihandry RANDRIAMARO
Bleen
Balaky/ONG Tolotsoa
EISA

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Marjam MAYER

COORDONNATEUR DE PUBLICATION

Mireille Clémence ANDRIAMBOLANORO

RÉDACTEUR EN CHEF

Andriamanambe RAOTO

COMITÉ DE LECTURE

Marjam MAYER
Dr Hantanirina ANDRIANASY
Jean Aimé RAVELOSON
John MIANDRARIVO

ASSISTANTE DE RÉDACTION

Sandy RAZAFINDRABE

ASSISTANTES DE PROJET

Dominique RAMANDIMBILAHATRA
Onja Fanoitra RAKOTOMALALA

MISE EN PAGE ET INFOGRAPHIE

DINARIMALALA

IMPRESSION

Mégaprint

DÉPÔT LÉGAL

N° 37 / juin-juillet 2024

CONTACT

info@fes.mg

Friedrich-Ebert-Stiftung, Villa Martrat, Ankadifotsy,
Antananarivo 101, Madagascar

Tel : 020 22 344 24

Site web : www.politika.mg et www.fes.mg



La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politika est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.
Politika décline toute responsabilité pour les documents remis. Les opinions exprimées dans la revue sont individuelles et n'engagent que leur auteur.

ÉDITO



Dépités de Madagascar

Il y a certains qui sont déçus par la situation actuelle. Résignés, ils ont préféré quitter le champ de bataille. Il y a ceux qui s'accrochent fortement et qui s'engagent coûte que coûte et vaillent pour un avenir meilleur pour le pays. Puis, il y a les opportunistes avides de richesses, manipulateurs et calculateurs qui ne se sont lancés dans la course à Tsimbazaza que pour leurs intérêts. Les législatives nous ont offert des résultats surprenants, prévisibles ou décevants. Un mélange de sentiment d'incrédulité, de surprises, d'espoir et de...dépit.

Les enjeux étaient inscrits sur plusieurs tableaux. Pour Andry Rajoelina, il s'agissait de légitimer la présidentielle du 16 novembre dernier. Elle avait été boycottée par les principales forces de l'opposition avec, comme résultat, un taux de participation famélique pour un scrutin d'un tel enjeu. Les électeurs ont boudé les urnes avec un taux de participation de 46,35%. Pour les législatives, même si l'opposition est partie en ordre dispersé, elle y a pris part. Pour le camp présidentiel, avec le gain de la majorité absolue de 84 députés, l'objectif a été atteint. Andry Rajoelina se pense être légitime et les chiffres l'y confortent.

L'opposition cherchait à obtenir la majorité parlementaire pour faire un barrage institutionnel avec le résultat que l'on connaît. La victoire du camp présidentiel est surtout une défaite de l'opposition qui avait tout à gagner et tout à perdre. De manière plus large, c'est la classe politique dans son ensemble qui est sortie perdante de ces consultations populaires. Nous assistons, impuissants, au délitement des mailles politiques à travers la disparition lente et sûre des formations historiques qui ont quasiment été rayées de la carte politique malgache et qui peinent à exister.

Les formations historiques, comme le Mpitolona ho amin'ny fandrosoan'i Madagasikara (MFM), étaient de « vraies » écoles du militantisme politique. Au moins, dans ces partis, la déontologie était mise en pratique et il y avait des balises, bien que rien ne pouvait empêcher les transhumances politiques. Le règne de l'argent roi, la corruption, le népotisme, etc., ont profondément détérioré le paysage

politique avec comme résultats: le dédain et le rejet de la politique par les citoyens.

Mais il faut souligner la résilience de certains partis politiques et de certaines personnalités politiques qui continuent à se battre malgré les pressions et le désintérêt populaire grandissant. Malgré les frasques, l'absentéisme maladif – nous vous invitons à lire dans nos colonnes l'étude passionnante et révélatrice effectuée par l'Organi-

sation non gouvernementale Tolotsoa sur ce sujet –, le manque de qualité... Un parlement fort est un des piliers de la vie de la Nation.

Le parlement joue un rôle en veillant à ce que les priorités correspondent aux intérêts des citoyens, que les budgets soient alloués en fonction des priorités et à ce qu'une surveillance adéquate soit exercée pour garantir l'utilisation efficace de ces ressources. Il ne faut jamais l'oublier: les députés ont reçu l'onction populaire à travers le vote. Et, en théorie, ce sont les émanations du peuple. Malheureusement, dans la Grande île d'aujourd'hui, bien souvent, ce n'est pas le parlement qui légifère réellement.

L'action de contrôle gouvernemental est également minorée si bien que légiférer et gouverner finissent par se confondre et par devenir le seul domaine de l'Exécutif.

Les Lois de finances ne reflètent pas tellement les aspirations de la population, mais les réalités politiques, l'état de la caisse de l'État et les injonctions des Partenaires techniques et financiers qui ont leur priorité. Les assemblées législatives ne devraient plus rester des institutions faibles, mais de vraies assises pour la République. Malheureusement, les scandales à répétition et les agissements contraires à l'éthique qui ont souillé les législatures précédentes ont fini par les décrédibiliser.

Cette nouvelle législature est une occasion pour nos élus de prouver le contraire... pour que nous arrêtions d'être dépités de Madagascar, de ses incongruités et de son incapacité chronique à émerger de sa torpeur. Et nos députés ont une lourde charge sur leurs épaules pour nous faire mentir. **P**

La victoire du camp présidentiel est surtout une défaite de l'opposition



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

POLIS



Troisième législature : l'« irmarisation » à outrance à la nouvelle Assemblée nationale	5
Nos députés ont-ils été assidus à la tâche ?	10
Interview de Marinah Solofohery : « Les députés qui ont été les plus assidus n'ont pas été réélus »	15
Paroles de parlementaires	18
Députés indépendants, trahison ou...raison ?	19
Interview de Rajerison Randriamampianina : « Apporter un vrai débat de fond sur le développement du monde rural »	22
Revanche de l'opposition, une minorité absolue à Tsimbazaza	24
Interview d'Andriantsivoafetra Ralambozafimbololona : « Un silence complice du côté de la majorité »	26
Interview de Nomenjanahary Ramilison Andriamampionona : « Il est possible de gagner des élections quand les électeurs sont convaincus par votre engagement »	30
Recommandations de la SADC : « Il faut s'abstenir de toute activité telle que les lancements de projets les inaugurations d'infrastructures »	32



© IHANDRY RANDRIAMARO

Troisième législature

L'« IRMARISATION » À OUTRANCE À LA NOUVELLE ASSEMBLÉE NATIONALE

La troisième législature de la quatrième République de Madagascar issue des législatives du 29 mai donne l'impression d'être la reproduction fidèle de ses prédécesseurs. L'histoire est un éternel recommencement. Seuls les acteurs et le temps changent. Les pratiques restent. L'« irmaristion » de la nouvelle Assemblée nationale du pays, un des plus pauvres de la planète, est éloquente.

RIVONALA RAZAFISON

Le train de la nouvelle législature est sur les rails depuis début juillet. Il doit avancer comme le pays doit progresser suivant les directives du Président Andry Rajoelina. Le voyage dure cinq ans, si le convoi ne déraile pas en chemin avant d'atteindre le terminus. Lors de la précédente législature, la locomotive a dû être changée pour tracter les wagons jusqu'au bout suite à une dispute politique inévitable, mais prévisible au départ de la gare. « *Nous l'accompagnerons jusqu'à l'arrivée* », a martelé, en 2023, l'ancien député Paul Bert Rahasimanana dit Rossy au sujet du chef de l'État lorsque celui-ci était embourbé dans de vives polémiques de portée internationale.

Expression démocratique

Toutefois, l'artiste-parlementaire et ses acolytes ont été incapables de faire acter cette formule-force en faveur de leur ancienne patronne à Tsimbazaza, en l'occurrence Christine Razanamahasoa. Évincée prématurément de son siège en mars, la native d'Ambatofinandrahana l'a été définitivement de l'hémicycle à l'issue du dernier scrutin législatif. L'ancien élu du quatrième arrondissement d'Antananarivo lui-même a aussi raté le train en marche. À l'instar d'autres compagnons de route, il a été laissé à quai après avoir adhéré à la cause de l'ancienne présidente de l'Assemblée nationale (Pan) tombée en... panne à l'approche de la fin de son mandat électif. Le nom de l'ancienne ministre de la Justice reste quand même gravé dans les annales du parlement malgache et de celles de la Nation.

L'ancienne dame au perchoir à la Chambre basse a su se faire respecter par tous les députés en faisant régner dans

l'arène une atmosphère propice à l'expression démocratique. Éluë à l'unanimité par les 153 anciens locataires du lieu, toutes tendances confondues, elle a exercé, au fil des ans, sur l'ensemble de ces politiciens un charisme quasi inébranlable jusqu'à ce que le parcours ait atteint une ligne de partage. Son successeur, en la personne de Justin Tokely, a aussi obtenu 100% des voix des 160 députés votants à l'élection du nouveau Pan, lors de la toute première session extraordinaire du 9 au 12 juillet. C'était le moment de réviser le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, de constituer l'organe central de celle-ci et de former les différentes commissions.

Chef mal élu

Extraordinaire, la session du début juillet l'a été effectivement pour plusieurs raisons. Pour la première fois, un administrateur civil a accédé à la fonction de Pan. L'ascension de l'ancien ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation à ce poste de chef d'institution, envié par beaucoup, a été chaleureusement saluée par le Syndicat des administrateurs civils de Madagascar (Synad) dont les membres sont durement invectivés à chaque élection pour leur implication, parfois trouble, dans le processus. Des législateurs nouvellement élus ou réélus, ceux de l'opposition notamment, ont en effet été victimes des iniquités machinées par leur actuel patron du temps où celui-ci tenait les rênes de l'administration territoriale. Ça ne s'oublie pas, dit-on.

Dire que tous ces nouveaux « honorables » portent sur leur cœur le numéro un de l'hémicycle revient à faire admettre une fausse appréciation de la réalité. D'évidence, ils ne

« Des pratiques répressives durant les élections présidentielles qui nient le droit de manifester »

« Plusieurs cas d'irrégularités et de transgression de l'État de droit ont été constatés par les acteurs en charge de suivre le processus électoral à Madagascar, à savoir : (la) violation du principe de la neutralité de l'administration prévu par les articles 60 et 62 de la loi organique 2018-008 relative au régime général des élections. La plus remarquable est la tournée présidentielle pour faire des inaugurations masquées en déplacements en régions et pour soutenir des candidats ; (l') usage des prérogatives de puissance publique, des autorités locales, en proférant des menaces, des pressions et intimidations de toutes sortes, envers les candidats et ses partisans, les institutions électorales, les agents de l'État, les observateurs électoraux, et même les simples citoyens qui veulent montrer leur soutien ou participer à des meetings ; (l') usage par des candidats des ressources publiques, des biens administratifs dont des véhicules (les véhicules font partie des biens publics) durant la campagne électorale, (la) violation de l'article 59 de la loi organique 2018-008 relative au régime général des élections sur le respect du jour de silence électoral ; (la) violation des droits des parties prenantes comme les délégués des candidats et les observateurs à exercer leurs attributions, notamment au niveau de quelques Sections de recensement des matériels des votes où les résultats issus des bureaux de vote sont traités et compilés.

Des mesures administratives arbitraires (ont également troublé) le bon déroulement des élections. (Il est à noter qu'il y a eu une) restriction des candidatures à cause de la caution électorale élevée. Après le scrutin, la déclaration publique par les forces de l'ordre sous forme d'avertissement mettant en garde contre toute « perturbation » semble vouloir poursuivre leurs pratiques répressives durant les élections présidentielles en niant le droit de manifester, au détriment de la population qui réclame les libertés et le respect de l'état de droit. Tous ces faits (et ces) pratiques, qui semblent être commis sciemment et de manière déterminée, rendent encore plus précaire la conjoncture politique à Madagascar en générant une situation potentiellement explosive fondée sur la frustration populaire. Ces dysfonctionnements mettent en péril la cohésion sociale, la démocratie, l'État de droit, et auront des conséquences désastreuses sur le développement du pays. La société civile recommande le strict respect de la démocratie par l'application impartiale des lois en vigueur, de la part des autorités notamment la Haute cour constitutionnelle (HCC), afin de protéger le choix et la volonté du peuple (malgache) et protéger le pays des dérives dictatoriales que peuvent exercer une personne ou un groupe quelconque (...). »

Communiqué de presse du mouvement Rohy – 17 juin 2024

lui ont pas tous accordé leur bénédiction au moment de désigner le nouveau maître du lieu même si le grand commis de l'État reconverti à la politique était un candidat unique. Il n'a pas été élu à 100% en dépit du résultat officiellement proclamé. Le démenti formel est tombé le lendemain de son élection. La présidente du groupe parlementaire Firaisankina, Hanitra Razafimanantsoa, élue au premier arrondissement de la capitale, a pris le temps de débiller le manège dans l'émission critique quotidienne Miara-manonja du 15 juillet. Des votes blancs et nuls ont été comptés suffrages exprimés. « *Les députés qui n'ont pas voté pour le Pan ne se sont pas affichés pour se garder de représailles* », a lâché la figure de proue de l'opposition. Le chef a donc été mal élu. Son colistier Norbert Mamangy est devenu le vice-président pour la province d'Antsiranana.

Minoritaire et réactionnaire

Justin Tokely était parmi les sept candidats ministres lors des dernières législatives, en étant le deuxième de la liste présentée par la plateforme Irmar (Isika rehetra miaraka amin'i Andry Rajoelina) à Sambava. Son nom n'a même figuré sur la liste des candidats fournie à la presse par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) que dans la note introductive. L'arrivée de ce candidat de second plan à la tête de l'Assemblée nationale aurait fait froncer des sourcils. La réaction du député Ranaivo Herinantsoina Raholdina, élu dans le cinquième arrondissement d'Antananarivo (Irmar), est évocatrice. Dans la journée du 19 juillet, l'élu du cinquième arrondissement de la capitale, connu pour son aisance langagière d'orateur professionnel, a fait semblant de ne pas trop connaître le vrai nom de son actuel patron à l'hémicycle.

En réalité, la constitution du bureau permanent et la désignation des présidents des commissions ont fait chauffer les esprits. L'Arena, l'antre politique du parti présidentiel sis dans le quartier d'Alarobia Ivandry, a tout téléguidé, selon des indiscretions. Les décisions sont parties de là. En toute logique, l'Irmar a verrouillé les postes-clés. Le siège du septième vice-président élu à Toliara I a été attribué à l'opposant Siteny Thierry Randrianasoloniako, à titre de « cadeau », en signe d'ouverture déguisée dans cet univers politique fortement « irmarisé » avec 100 sur 163 députés (84 élus Irmar, *NDLR*) dans le giron présidentiel. 16 élus indépendants ont décidé de basculer dans le camp de couleur orange. La configuration augure déjà le rapport de l'exécutif avec le législatif qui, au final, apparaîtrait comme une institution cosmétique nonobstant l'existence d'une opposition, bien que réactionnaire, en son sein.

Libido dominandi

Des thuriféraires d'hier au comportement impétueux à tel point de provoquer des scandales à répétition ont été relégués au second plan au profit de nouveaux venus. Le chef et cinq de ses adjoints sont d'anciens ministres. « *Ce*

Des thuriféraires d'hier au comportement impétueux à tel point de provoquer des scandales à répétition ont été relégués au second plan

n'est pas aux néophytes de m'apprendre », dira plus tard le bruyant Ranaivo Herinantsoina Raholdina, un triplant à l'Assemblée nationale dont il a été le vice-président pour la province d'Antananarivo durant les six derniers mois de la précédente législature. Ce poste et les avantages qui vont avec lui reviennent désormais au député Augustin Andriamananoro, élu au premier arrondissement. Son prédécesseur, après sa mise à l'écart, a montré un micro-geste choquant à ce propos au palais de Tsimbazaza à l'occasion de la session initiale de juillet.

La tendance à l'« irmarisation » n'a rien d'original en tout cas. Depuis la première République (1958-1972), le verrouillage des systèmes a toujours été l'apanage des formations ou groupements qui contrôlent l'appareil d'État. Il est la manifestation de la *libido dominandi* d'un groupe puissant. Mais la domination stérile mal orientée est souvent source de variance, le recours à des modèles permis, ou de déviance, le recours à des modèles à la marge ou en dehors du permis, le moment venu. Les deux phénomènes socialement valables se produisant à l'intérieur d'un même groupe créent après coup un nouveau conformisme. Ainsi sont nées les nouvelles forces politiques. En politique à la malgache, les vrais adversaires d'un groupe dominant sont d'habitude des alliés proches d'hier. Au gré des événements, les mécontents retournent facilement de veste pour se rallier au *deus ex machina* qui existera toujours. L'inconstance politique est passée pour une grande spécialisation à Madagascar. Les transfuges se ramassent à la pelle sur le champ politique national.

Absence de règle précise

Pour l'instant, il est sage de se conformer à la discipline du parti. Le groupe parlementaire dominant donne l'impression d'être compact, mais en proie à une vitrification lente. Le risque de déchéance en lien avec le mandat impératif au vu de l'article 72 de la Constitution tient

Christian Ntsy, éternel redoublant

Une vraie fausse surprise. Le chef de l'État a décidé de maintenir Christian Ntsy à Mahazoarivo L'inamovible chef du gouvernement a toujours occupé le poste depuis son arrivée au pouvoir de Andry Rajoelina, en 2019. Christian Ntsy risque de battre les records car il avait été nommé à ce poste par l'ancien président Hery Rajaonarimampianina, en 2018.

certain irmarisés à la vigilance, malgré eux. Ceux-ci sont unis sans être solidaires. Les vacarmes autour des cérémonies d'investiture qui ont ponctué la vie parlementaire à partir de la semaine du 22 juillet dénotent le clivage interne. La cérémonie organisée à la gare de Soarano dans la soirée du 24 juillet en l'honneur des élus Irmara à Antananarivo mais boudée par certains des principaux concernés a été un point d'orgue. L'absence de règle précise à ce sujet rajoute à l'incompréhension générale.

Les moins flexibles exigent le rituel uniquement en présence de leurs électeurs dans leurs circonscriptions. Certains ont pris la liberté d'organiser de leur propre chef et à leur convenance la remise d'écharpe. Les autres, ne sachant pas trop quoi faire au juste, préfèrent observer de près. Les opposants et les indépendants sont peu considérés. *« L'investiture doit se tenir collectivement. C'est une tradition. Par région tout au moins. Mais le chacun pour soi est le nouveau style. L'attitude m'as-tu-vu est à la mode. Il s'agit de cérémonie officielle destinée à honorer l'Assemblée nationale et l'écharpe. La différenciation basée sur les couleurs politiques ne doit y trouver sa place »*, regrette maître Hanitra Razafimanantsoa.

Les soubresauts entendus de façon sporadique à la suite de l'avènement de la présente législature s'apparentent à un règlement de compte non terminé. La session marathon de juillet a été riche en incidents déshonorant le statut des honorables. L'atmosphère tout sauf électrique à l'intérieur du palais a été ressentie dehors. Le manque de circonspection des uns a réveillé la bête endormie chez les autres. Des propos véhéments ont été proférés dans les travées. Le palais a failli ainsi se transformer en ring olympique de circonstance.

Les bagarreurs et les râleurs

La création de l'Union parlementaire pour la démocratie (Upad) et du Groupe parlementaire pour le rassemblement des indépendants (GPRI), parmi les groupes parlementaires institués, réchauffera l'ambiance durant les sessions à Tsimbazaza. Des trouble-fêtes bien connus pour leur talent les ont rejoints. A coup sûr, les trois autres groupes parlementaires à savoir l'Irmara, le Firaisankina et les non-affiliés ne vont pas se laisser faire non plus. Ils comptent aussi dans leurs rangs des bagarreurs et des râleurs en chef de classe exceptionnelle qui ont les nerfs à fleur de peau.

La plupart des législateurs sont quand même des personnes respectables qui savent peser sur chaque mot. De plus, le président de chaque groupe parlementaire a pleine autorité sur les membres de celui-ci. Il peut prendre une mesure drastique à l'encontre des fautifs après deux rappels à l'ordre écrits. Le Pan aussi dispose du droit de saisine de la Haute cour constitutionnelle (HCC) en cas de faute grave commise par les députés ou de faute équipollente au dol. De ce fait, le nouveau RI stipule une procuration écrite seulement par député qui doit représenter sa/son collègue absent(e). Le cumul n'est plus accepté. En outre, la participation aux trois commissions au maximum est autorisée.

Agenda

Des observateurs avertis ont quand même des réserves à émettre sur le RI retouché. C'est le principal outil juridique régissant le fonctionnement de l'Assemblée nationale jusqu'en 2029, une année après la prochaine élection présidentielle. D'aucuns se demandent alors s'il a été bien élaboré ou rafistolé. Quatre jours pour mettre à jour le RI, monter le bureau permanent et créer les dif-

« Les députés doivent veiller à ne pas abuser de l'immunité parlementaire »

« (...) Malgré (les) progrès réalisés, le chemin vers une gouvernance totalement transparente et redevable est encore long. L'Indice de perception de la corruption 2023 qui situe Madagascar au 145^e rang sur 180 pays avec un score de 26/100, exige encore d'intensifier les efforts et les actions concertées dans la lutte contre la corruption. En tant qu'organisation de la société civile, porteuse des voix citoyennes, nous nous attendons de la part de nos représentants élus un engagement inébranlable pour l'intégrité et une détermination sans faille à poursuivre et renforcer la lutte contre la corruption. Transparency International - Initiative Madagascar (TI-MG) encourage vivement les députés à défendre les intérêts des citoyens malgaches en élaborant des propositions de loi en adéquation avec les aspirations citoyennes ; à utiliser de manière judicieuse et transparente les ressources à leur disposition ; à veiller à ne pas abuser de l'immunité parlementaire. Nous les incitons à réaliser les engagements et promesses électorales, en respectant scrupuleusement leurs compétences légales. La redevabilité envers

les citoyens est primordiale, et nous espérons que des rapports réguliers sur les activités de l'Assemblée nationale seront présentés, tout en maintenant un dialogue ouvert avec la société civile. Il est crucial que l'Assemblée nationale devienne un véritable forum de débat et puisse réellement incarner un rôle actif et central dans l'élaboration et la discussion des lois, ainsi que dans le contrôle des actions gouvernementales. Une participation active assure non seulement que les voix des citoyens sont entendues, mais renforce aussi la qualité des débats et des décisions prises. L'ouverture et la collaboration avec les Organisations de la société civile (OSC) sont également essentielles pour assurer une participation citoyenne active et une transparence accrue des actions gouvernementales. Transparency International - Initiative Madagascar réitère son engagement à soutenir et à surveiller les efforts de l'Assemblée nationale pour une gouvernance transparente, efficace et redevable envers la population malgache. »

Communiqué de Transparency international – 29 juillet 2024

férentes commissions s'avèrent trop serrés pour pondre des décisions mûrement réfléchies car vitales pour la vie de la nation. Les députés ont alors été contraints de travailler jusqu'au petit matin pour être dans le temps. Les fameuses mallettes seraient même apparues de nouveau pour motiver les bons serviteurs. « À tout moment, le RI est modifiable. Chaque groupe parlementaire peut saisir la HCC dans ce sens si besoin est », affirme le député élu à Sainte-Marie Herilaza Imbiki, juriste et non moins ancien ministre de la Justice.

L'agenda a été bien calculé au vu du déroulement de la session initiale. Le *timing* de Tsimbazaza a été établi pour être en phase avec celui du palais d'Iavoloha. Il n'est pas fortuit que la clôture de la session parlementaire a coïncidé avec la reconduction du Premier ministre Christian Louis Ntsay annoncée dans la soirée du 12 juillet. Dorénavant, le chef du gouvernement, originaire de la province d'Antsiranana, qui a présenté la Politique générale de l'État (PGE) devant l'Assemblée nationale, aura en face de lui un autre « nordiste ». Ceci ne manquera pas d'énervier les démons du régionalisme. L'équilibre régional, selon une règle non écrite en vigueur au lendemain de l'indépendance de 1960, est bafoué. Tout reposera sur la vertu du verbe et le pouvoir des mots. « Je ne dirai pas que Madagascar connaîtra la paix ou non. Mais le dialogue doit être effectif. Le résultat des législatives parle de lui-même. Le gouvernement a fait en sorte de disposer d'une majorité à l'Assemblée nationale. Il n'y a rien de mal à cela. Nous chérissons tous notre pays. Nous voulons tous le progrès de l'île. Mais nous devons nous parler entre nous », a dit Ambroise Rakotozafindrabe, candidat député malheureux de l'Arema à Toliara I.

Vague orange

Les dernières législatives ont été la suite logique de la présidentielle du 16 novembre dont le résultat a été validé par la HCC et la communauté internationale malgré les controverses et l'abstention des opposants et leurs partisans. Cette fois-ci, ces derniers ont pris place sur la piste de course pour tenter d'estomper l'hégémonie du parti au pouvoir. Mais ils n'ont pu présenter des challengers que dans moins de la moitié des circonscriptions. Le parti présidentiel a aussi été incapable de couvrir la totalité de celles-ci. Pour l'électorat, le profil et la fiabilité du prétendant comptent plus que son appartenance politique, surtout en milieu urbain. Les électeurs sont de fait sensibles à la proximité du candidat par rapport aux problèmes quotidiens de la population. Pour eux, un député est un *raiamandreny*, quelqu'un sur qui compter et apte à apporter des solutions.

Dans l'ensemble, l'Irmar, en dépit de sa domination, a peiné à battre les adversaires dans les circonscriptions



La nation attend au tournant la nouvelle Assemblée nationale où la vague orange déferle sans surprise aucune



ayant deux sièges à pourvoir. Fianarantsoa a fait exception. La plateforme a donc intérêt à procéder à une profonde introspection. Il est temps pour elle de s'y prendre après le vote du 29 mai. Les prochaines élections au niveau des communes que la plateforme entend dominer à 80-90 %, selon ses propres prévisions, seront un ultime test de légitimité pour les dirigeants et leurs alliés dont la popularité s'effrite du jour au lendemain comme peau de chagrin. Pour les élus, ils feront bien d'utiliser à bon escient les ressources du Crédit d'investissement destiné à l'appui au développement (Ciad) à 250 millions d'ariary par an. Ils seront jugés sur la transparence et l'utilisation concertée de cet argent public. Aujourd'hui, les citoyens sont de plus en plus regardants et comprennent la limite de la communication hypnotique.

Les faits sont là. La nation attend au tournant la nouvelle Assemblée nationale où la vague orange déferle sans surprise aucune en raison de l'« irmarisation » à outrance du Parlement. Reste à savoir jusqu'à quel point cette majorité écrasante sera capable d'impulser le développement national. Le secrétaire national du parti HVM Rivo Rakotovoao est peu optimiste. De son point de vue, la majorité ouvre la voie aux dérives dictatoriales. Pour les politiciens comme le Dr Ignace Randriamamizafy, géographe et membre du Congrès de transition, la majorité « artificielle » ne protège pas lorsque la légitimité s'effondre. L'histoire des régimes successifs est riche d'enseignement à ce propos. « Les Malgaches sont sages. À tout bien considérer leur vécu quotidien, ce régime ne devrait plus être à sa place. Le peuple galère vraiment », conclut Ambroise Rakotozafindrabe. Le train est bien en marche. Mais un train peut en cacher un autre. **P**



NOS DÉPUTÉS ONT-ILS ÉTÉ ASSIDUS À LA TÂCHE?

Pendant cinq années, le projet Balaky s'est attelé à suivre de près les travaux parlementaires des députés. Pour ce faire, le projet a incité des jeunes citoyens à assister aux séances plénières dans la mesure du possible. Il a suivi de près les informations publiées sur les plateformes par les deux chambres et a effectué une veille informationnelle et médiatique sur les personnalités qui composent ces deux chambres.

TOP 10 DES DÉPUTÉS LES PLUS ASSIDUS

SIÈGE	NOM	DISTRICT	PARTI/ENTITÉ	GROUPE	PRÉSENCE (%)
8	Djohary Lee Andrianambinina	VONDROZO	Indépendant	IRD	75
51	Jean Rabenary	ANDAPA	Indépendant	Non affilié.e	74,4
6	Doda Nirimboavonjy Andriamiasasoa	MANJAKANDRIANA	IRD	IRD	71,43
7	Tiana James Pierrot Andriamiatrikarivo	IFANADIANA	IRD	IRD	68,45
3	Raymond Michel Andriamanalinarivo	ANTANANARIVO I	IRD	IRD	65,48
66	Tiana Maxime Rakotoarimanana	ANTANANARIVO VI	IRD	IRD	63,69
69	Miarintsoa Andriantsitonta Rakotomalala	AMBATOLAMPY	Indépendant	Non affilié.e	61,9
148	Marie Laurette Voahanginirinazafimandimby	ISANDRA	IRD	IRD	61,31
97	Bien Aimé Arsène Randrianarisoa	FENOARIVOBE	IRD	IRD	60,12
45	Julien Nasira	ANTALAHA	Indépendant	IRD	60,12

TOP 10 DES DÉPUTÉS LES MOINS PRÉSENTS

SIÈGE	NOM	DISTRICT	PARTI/ENTITÉ	GROUPE	ABSENCE (%)
103	Siteny Thierry Randrianasoloniaiko	TOLIARY I	IRD	IRD	92,26
106	Léon Rasalama	MAHAJANGA II	IRD	IRD	92,26
44	Charly Zafimagnely Nakany	BEROROHA	IRD	IRD	91,07
85	Hajanirina Lanto Ramaherijaon	TSIROANOMANDIDY	IRD	IRD	89,88
123	Daniel Jean Christian Razafimahatratra	AMBALAVAO	IRD	IRD	87,5
52	Jean Jacques Rabenirina	BETIOKY SUD	IRD	IRD	86,9
112	Robert Rasoloniaina	MANANARA NORD	Indépendant	IRD	86,9
151	Perle Bien Aimée Zafinandro	TAOLANARO	IRD	IRD	85,71
100	Justin Abel Randrianarivelo	ANTANAMBAO MANAMPOTSY	IRD	IRD	85,71
20	Irénée Djaosera	ANALALAVA	IRD	IRD	85,71

LES PLUS ASSIDUS



LES MOINS ASSIDUS



- ✓ Député(e) qui s'est représenté(e) et qui a été réélu(e) lors des dernières législatives
- ✓ Député(e) qui s'est représenté(e) et qui n'a pas été réélu(e) lors des dernières législatives
- ✓ Député(e) qui ne s'est pas représenté(e)

PRÉSENCE MOYENNE ANNUELLE DE CHAQUE GROUPE PARLEMENTAIRE (%)



NOMBRE DE SÉANCES COMPTABILISÉES ET TAUX DE PRÉSENCE MOYENNE PAR GROUPE PARLEMENTAIRE

GROUPE PARLEMENTAIRE	SÉANCES 2019	PRÉSENCE MOYENNE 2019	SÉANCES 2020	PRÉSENCE MOYENNE 2020	SÉANCES 2021	PRÉSENCE MOYENNE 2021
TIM	14	45,54%	47	43,08%	29	35,56%
IRD	14	44,51%	47	43,13%	29	28,05%
GPR	14	42,48%	47	43,78%	29	35,39%
Non affilié.e	14	41,67%	47	52,13%	29	27,30%

GROUPE PARLEMENTAIRE	SÉANCES 2022	PRÉSENCE MOYENNE 2022	SÉANCES 2023	PRÉSENCE MOYENNE 2023	TOTAL DE SÉANCES	PRÉSENCE MOYENNE GLOBALE
TIM	49	33,54%	29	18,10%	168	34,90%
IRD	49	27,96%	29	25,70%	168	33,21%
GPR	49	27,07%	29	22,32%	168	33,65%
Non affilié.e	49	33,67%	29	28,45%	168	37,50%

SOURCES : BALAKY

Note des auteurs de l'étude : la collecte, le traitement et la publication des données et informations contenues dans ce rapport ont été réalisés uniquement pour favoriser l'accès à l'information du public, de façon non partisane et suivant les principes de la Déclaration pour l'ouverture et la transparence parlementaire. Nous déclinons toute responsabilité pour tout usage détourné et malveillant de ces données qui ne correspondent en aucun cas à nos intentions originelles.

TOP 10 DES SÉANCES À GRANDE AFFLUENCE

DATE	CODE SÉANCE	NOM SÉANCE	PRÉSENTS
09-janv-20	43-SEII-010920-12H10	Adoption du Projet de loi n°001/2020	116
15-juin-20	30-SOI-150620-16H30	Rapport d'activité du Gouvernement, présentée par le Premier Ministre	114
09-mars-20	44-SEII-030920	Clôture de la session extraordinaire 2020	109
25-nov-22	126-SOII-251122-12H35	PL N°017/2022 Loi de Finances pour 2024	107
26-oct-21	64-SOII-261021-18H22	Élection du représentant de l'Assemblée nationale à la CENI	105
12-déc-19	10-SOII-121219-12H	PL N°009/2019 relative à la lutte contre les violences basées sur le genre	104
12-déc-19	9.2-SOII-121219-10H20	-	102
27-nov-20	55-SOII-271120-18H12	PL N°016/2020 Portant Loi de Finances pour 2021	101
14-juin-20	29-SOI-140620	-	101
15-déc-20	61-SOII-151220-10H45	PR N°002-2020/R portant Code d'éthique et de déontologie de l'AN, présentée par le Député ANDRIANAMBININA Djohary Lee	99

TOP 10 DES SÉANCES À FAIBLE AFFLUENCE

DATE	CODE SÉANCE	NOM SÉANCE	ABSENTS
28 oct. 2021	66-SOII-281021-11H20	PL n°017/2021 portant autorisation de la ratification de la Charte de la renaissance culturelle africaine	138
28 oct. 2021	67-SOII-281021-16H00	n°002-2021/PL modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°68-012 du 04 juillet 1968 relative aux successions, testaments et donations, députée Rakotomanga Lantoarivola Sedera	137
15 déc. 2022	138-SOII-151222-11H50	Rapport de la Commission sur la mise en accusation devant la HCJ suivi de délibération	137
12 oct. 2021	85-SOII-101221-16H00	Présentation du plan stratégique du développement de l'Assemblée nationale	136
11 nov. 2020	49-SOII-111120-11H45	n°002-2020/PL modifiant et complétant la loi n°88-028, tendant à renforcer la répression des vols de vanille, la députée Michelle Bavy Angelica, élue à Fénérive Est, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale ET n°05-2020/PL portant réorganisation de l'exploitation de la filière de la vanille, par le Député Dinah Romual, élu à Maroantsetra	133
23-juin-23	166-SOI-230623-15H44	Questions au Gouvernement	133
11 déc. 2020	50-SOII-121120-10H45	Intervention de la DSI et séminaire sur la dématérialisation des travaux parlementaires organisé en collaboration avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)	133
27 oct. 2022	119-SOII-271022-11H05	PL N°013/2022 ratification de l'Accord d'entraide judiciaire entre Madagascar et l'île Maurice	133
26-mai-23	150-SOI-260523-15H35	Questions au Gouvernement	132
11-mars-21	69-SOII-031121-16H10	Rencontre des Députés avec le SAMIFIN	132



Marinah Solofohery,

analyste juridique, ONG Tolotsoa

« LES DÉPUTÉS QUI ONT ÉTÉ LES PLUS ASSIDUS N'ONT PAS ÉTÉ RÉÉLUS »

Elle est l'une des chevilles ouvrières du projet Balaky mené par l'ONG Tolotsoa. Entretien pour décrypter l'approche ainsi que les finalités d'un tel projet qui met à nu la présence ou l'absence des parlementaires.

RAOTO ANDRIAMANAMBE

Avec quelle méthodologie avez-vous procédé pour pouvoir accoucher des données contenues dans le projet Balaky (voir infographie p.10 à 14) ?

Marinah Solofohery (M.S.) : Nous avons effectué des travaux sur terrain et des représentants du projet ont assisté aux diverses sessions. Ils ont pu assister à 168 séances sur les 321 qui se sont tenues entre

2019 et 2023. Ils n'ont pas fait qu'assister et prendre les fiches de présence, nos émissaires ont également pris des notes et des informations sur le déroulement des sessions. Ils ont consigné les participants et ont essayé d'accéder aux informations utiles.

Quelle est l'utilité d'une telle démarche ?

M.S. : Elle a eu comme point de départ la Déclaration pour l'ouverture et la transparence parlementaire, en 2012. Cette déclaration est un appel des Organisations d'observation des parlements (OOP) issues de la société civile, adressée aux parlements nationaux et aux organismes délibérants locaux, régionaux et transnationaux pour renforcer l'ouverture des institutions et l'engagement

citoyen dans le travail parlementaire. Suite à cet appel, nous nous sommes dit: “pourquoi n'essayerons-nous pas d'ouvrir le parlement aux citoyens?” Nous avons constaté que les citoyens ne votaient que les députés qui “offraient” des gadgets ou qui faisaient des tapages médiatiques. Cette pratique est de plus en plus répandue. Nous nous sommes lancé le défi d'engager les citoyens dans les travaux parlementaires. Il ne fallait plus se limiter aux votes. Les députés sont redevables envers eux parce qu'ils les ont élus. Ils sont à leur service, contrairement à ce que certains le pensent. Ils ne seront pas au-dessus de la loi.

Était-il facile d'avoir accès à l'institution qu'est l'Assemblée nationale ?

M.S. : D'abord, il y a deux aspects: le fait d'assister aux séances et l'ouverture à proprement parler du parlement. Les citoyens peuvent librement venir assister aux sessions publiques et prendre des notes sur ce qui se passe. C'est ce que nous avons fait. Et nous avons consigné la liste des personnes présentes. C'était assez facile parce que cela s'apparentait à une collecte classique de données sur un terrain quelconque. Par contre, sur le second aspect, nous avons rencontré davantage de difficultés. L'objectif n'était pas seulement d'établir une fiche de présence mais d'accéder à des éléments informatifs. Par exemple, accéder aux contenus des lois est tout un processus.

Il faut “connaître” quelqu'un ou un élu qui ait le texte entre ses mains pour vraiment y avoir accès. Si je me présentais en tant que simple citoyenne qui voudrait la teneur d'une proposition de loi qui a été discutée dans une quelconque session, il serait quasi impossible de l'avoir. On va rétorquer qu'il faut écrire une demande dont on ne sait pas le destinataire. Alors qu'il est du droit des citoyens de connaître tout ce qui se passe au niveau du parlement, en dehors des sessions à huis clos bien évidemment. Toutes les informations et tous les échanges discutés dans une session publique doivent être accessibles, c'est la base même du parlement. On nous avait martelé que les sessions étaient diffusées sur les réseaux sociaux et sur la chaîne nationale. Mais l'accès aux documents relatifs aux débats n'est guère aisé. Par exemple, récemment, il y a eu des discussions sur le télétravail. Aujourd'hui, personne ne connaît exactement la teneur du texte, qu'est-ce qui a été ajouté ou raboté? Alors qu'il s'agit tout de

même du Code du travail.

Les parlementaires étaient-ils dans un esprit d'ouverture par rapport à votre approche ?

M.S. : Cela dépendait de la relation avec le parlementaire. Je vais citer un nom. Avec la députée Eléonore Johasy (ancienne députée élue à Vangaindrano. Elle n'a pas été réélue lors des dernières législatives, *NDLR*), par exemple, tout était facile. Elle était accessible. Pour l'interviewer au sujet d'une loi ou d'une

La confiance des Malgaches se base actuellement sur la couleur et l'appartenance politique du candidat

thématique à une loi, il suffisait de l'appeler pour prendre un rendez-vous. Elle était très ouverte. Du côté des récalcitrants, l'approche était difficile. Quand à un moment donné, nous avons voulu avoir des éclaircissements de la part de Keron Idealsan (ancien député élu à Ampanihy. Il n'a pas été réélu lors des dernières législatives, *NDLR*) par rapport à une proposition de loi qu'il a introduite sur la lutte contre la corruption, il n'avait pas voulu en discuter. Il avait sorti pas mal de prétextes pour nous débouter. Donc, cette question d'ouverture dépend réellement de chaque député personnellement. Il y a ceux qui sont plus ouverts et ceux qui le sont moins.

Durant la précédente législature, le taux de présence moyenne sur les 168 sessions que vous avez auditées est de 34,90% pour le Tim, 33,21% pour l'IRD, 33,65% pour le GPR et 37,5% pour les députés non affiliés. Les chiffres sont effarants. Nos députés étaient davan-

tage absents que présents en somme...

M.S. : Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous avons eu assez de ressources pour couvrir les 168 séances. Il était rare que la salle plénière soit pleine. Et en plus, durant cette législature, il n'y avait pas vraiment de lois organiques. En définitive, il n'y avait pas tellement de moyens de consigner les traces écrites pour dire que les députés n'ont rien fait. S'il y avait eu davantage de lois organiques à adopter, nous aurions pu réellement retracer qui était vraiment présent et qui ne l'était pas.

En mettant en avant la présence ou l'absentéisme, quelle est, pour vous, la finalité de votre approche ?

M.S. : Elle va dans deux sens: dans celui des parlementaires et des citoyens. Pour les parlementaires, il s'agit de leur rappeler qu'il y a des entités qui les surveillent et qu'ils sont redevables aux citoyens. Et, surtout, nous surveillons s'ils jouent leur rôle ou non. Pour les citoyens, il s'agit de mettre en exergue cette interpellation: “regardez bien. Celui ou celle que vous avez élu(e) pour vous représenter fait bien ou ne fait pas bien son travail”. L'étude a été publiée bien avant les législatives pour que les citoyens puissent avoir conscience des personnes à qui confier leur voix. Malheureusement, celles qui ont été les plus assidues n'ont pas été réélues.

Quel constat faites-vous du monde parlementaire à Madagascar ?

M.S. : Le constat est simple: la confiance des Malgaches se base actuellement sur la couleur et l'appartenance politique du candidat. Au final, on peut même en déduire que les électeurs n'ont pas vraiment compris le rôle des députés. Malheureusement, ils ne votent pas pour les plus assidus et pour ceux qui ont fait leurs preuves sur le plan parlementaire. Je souligne bien le travail parlementaire, mais pas les actes de charité ici et là...

Par rapport au manque de transparence au sein des institutions, quel est le plaidoyer que vous portez ?

M.S. : Même si nous n'agissons pas directement par rapport à l'accès à l'information, nous avons émis des recommandations. Pour le moment, nos projets jouent le rôle d'intermédiaire en “obligeant” un peu l'Administration, les institutions à s'ouvrir davantage et à jouer la transparence. Le projet Balaky a réussi à avoir pas mal de contacts de députés l'année dernière. Ils ont accepté d'être interviewés et de nous partager des informations.

Mais là encore, l'exercice était difficile. Nous avons presque fait le tour de Madagascar. Parfois, il fallait littéralement saisir au vol certains députés pour les interviewer. Nous avons eu l'impression qu'ils nous fuyaient. Du côté de l'accès à l'information, on va dire que, pour le moment, nous nous cantonnons à la publication de ce que les parlementaires (qui ont la bonne volonté) veulent bien nous transmettre. Nous n'avons pas fait de plaider pour forcer un peu la main de ceux qui ne veulent pas le faire.

Qu'est-ce que vous espérez pour cette législature ?

M.S. : Il s'agit surtout d'activer le levier de l'accès à l'information. Il doit être systématique. Au sein du parlement, il faudrait un allègement des procédures pour accéder aux informations, ne serait-ce que durant les sessions parlementaires, même si les principes républicains disent que les citoyens doivent avoir davantage. De manière plus générale, les élus devraient faire le travail qui leur est dévolu. Sur la base de la dernière législation, nous avons l'impression qu'ils se cantonnent au rôle de "bureaucrates" que celui de représentants du peuple. Ils faisaient tout pour qu'on les remarque pendant la campagne électorale, mais après leur élection, ils ont adopté cette posture de bureaucrates qui roulent en 4x4, déconnectés de la réalité des personnes qui ont voté pour eux. Pour nous, une institution est reliée à sa base. Un cordon doit relier les parlementaires et les personnes qui les ont élus. La réalité est que peu de députés organisent des réunions, des débats ou des rencontres avec leurs électeurs afin d'identifier leurs besoins ou leurs attentes. L'espoir est qu'il y ait plus de débats

ou du moins un renforcement des liens entre les institutions et les citoyens de base. Mais au vu de la configuration actuelle, il semblerait que certains députés prêchent davantage pour la couleur qui les a investis que pour la population. S'ils veulent vraiment s'orienter à leur couleur et aux principes du parti d'origine, ils devraient au moins reconsidérer les idées qui animent ces structures.

Quelles sont vos prochaines orientations ?

M.S. : Nous allons continuer sur notre lancée et ferons en sorte que nous ayons plus de données sur la présence des députés. L'objectif initial n'était pas tellement de savoir qui était présent ou qui était absent, mais les résultats nous ont rattrapés. L'objectif plus global de Balaky était de faire connaître le rôle des parlementaires à la population. À force de couvrir les sessions, nous avons remarqué que personne n'y assistait. Nous allons continuer à effectuer le suivi et à assister aux sessions pour mettre à jour autant que possible les informations sur les lois ou les textes. L'esprit du Parlement ouvert est de rendre accessibles les lois qui ne le sont pas. Auparavant, des textes étaient disponibles sur le site web de l'Assemblée nationale mais ils ont disparu. Aucune mise à jour n'a été effectuée sans que l'on ne sache pourquoi. Certains considèrent que ce sont des petits détails mais ils sont quand même importants. Parce que, entre déposer une demande manuscrite pour accéder à un texte et le télécharger directement, il y a un grand pas. Nous allons inciter l'Assemblée nationale à mettre en ligne les textes.

Éclairiez-nous. Quel devrait être l'intérêt pour le citoyen d'assister à un débat parlementaire et à une session

parlementaire ?

M.S. : Je vais essayer de répondre à la question d'un point de vue qui n'est pas juridique. Pour faire simple: tout se décide au niveau de l'Assemblée nationale. Toute la vie de la nation est dépendante de cette institution. Comme je l'ai souligné, il se murmure que le Code du travail sera amendé à travers un texte sur le télétravail. Moi – en tant que citoyenne – je travaille sur un ordinateur jusque tard le soir, à la maison, par exemple. Puis-je dire que je suis en télétravail? Les fiscalités devront changer ainsi que d'autres modalités. Je devrais faire partie des premières personnes à être informées et concernées. C'est un exemple parmi tant d'autres. Assister aux débats, interagir avec les parlementaires sont des moyens d'avoir un contrôle pour s'assurer qu'ils suivent l'esprit avec lequel ils ont été élus. Font-ils bien leur travail? N'oubliez pas, les députés gagnent des sommes exorbitantes par mois, issues de nos impôts.

Pour vous, la chaîne parlementaire dans son ensemble est donc grippée ?

M.S. : Oui, c'est tout le processus qui est malade, il ne s'agit pas seulement de l'accès à l'information. Les sessions parlementaires servent à rendre effectif le contrôle gouvernemental, mais quand un ministre décide tout bonnement de snober quatre questions d'un député, le monde va à l'envers... C'est aberrant. La logique voudrait que le gouvernement soit redevable devant le parlement. Durant les sessions parlementaires, les membres du gouvernement doivent répondre aux questions posées par les députés qui sont les représentants des citoyens. Tout le système est à améliorer. **P**

« Vulgariser les informations et les événements pertinents de la vie parlementaire au grand public »

Balaky est un observatoire parlementaire de l'ONG Tolotsoa, lancé en 2020. Il repose sur les principes de la Déclaration pour l'ouverture et la transparence parlementaire et promeut le parlement ouvert. Depuis ses débuts, il s'est efforcé de vulgariser les informations et les événements pertinents de la vie parlementaire au grand public. La matière première s'oriente autour de l'ordre du jour des deux chambres et les informations disponibles. La création de l'observatoire répond à l'absence de flux d'informations en continu sur la vie parlementaire bien que les séances plénières soient

publiques et accessibles à tous comme le prévoit la Constitution. Les informations provenant des chambres parlementaires devraient servir à engager les citoyens dans les affaires publiques et alimenter le débat public au travers des textes qui y sont discutées et votées. Encore faut-il que ces informations parviennent aux premiers concernés c'est-à-dire à tous les citoyens avant que les décisions soient prises au niveau des plénières.

Balaky

PAROLES DE PARLEMENTAIRES

Nouveaux, nouvelles, habitué(e)s, anciens ministres, figures locales... nous sommes allés à la rencontre de quelques parlementaires pour recueillir leurs impressions et tracer les grandes lignes de la législation. Le mot "développement" revient continuellement dans les propos.

Tsiriniaina Narindra Vololomboahangy,
indépendante, Amparafaravola

« Porter la voix des femmes et des paysans »

« Je voudrais porter la voix des femmes et des paysans au sein de l'institution. La culture et l'élevage sont des piliers essentiels de la vie de la population malgache. En ce qui concerne l'environnement au sein de l'Assemblée nationale, il n'y aura pas de souci pour rassembler et regrouper la force des femmes députées. Nous serons présentes et actives pour les questions liées au développement et au genre. Nous allons vraiment représenter les femmes qui sont les plus nombreuses dans ce pays ».

Tianarivelo Edouard Razafimahefa,
Irmar, Ambatolampy

« Des réformes et des refontes de certaines lois »

« Pour Ambatolampy en particulier, la question des infrastructures routières est au cœur des préoccupations. C'est l'une des priorités essentielles qui attendent les députés à travers des synergies. Il serait essentiel également d'effectuer des réformes et des refontes de certaines lois concernant l'agriculture et l'élevage. Il faut aussi un suivi plus accru des travaux de l'Exécutif ».

Pety Rakotoniaina,

indépendant, Ikalamavony

« Prendre part de manière active à tous les débats »

« Le plus important dans un groupe parlementaire composé d'indépendants est de prendre part de manière active à tous les débats et de penser au développement du pays, de la région et de la circonscription. Nous ambitionnons aussi de faire en sorte qu'il y ait de la stabilité, ce qui me paraît essentiel au sortir des législatures précédentes. Dans cette situation, le groupe parlementaire indépendant peut apporter des idées et des lignes de conduite aux détenteurs de mandat public ».

Imbiky Herilaza,

Irmar, Sainte-Marie

« Nous devons collaborer au sein de l'Assemblée nationale »

« Je serai un député qui représentera et qui se battra pour les intérêts de Sainte-Marie pour les cinq prochaines années. Personnellement, en tant que député de la majorité, j'ai l'ambition d'apporter le

changement et le développement à Madagascar. Je suis convaincu que l'amélioration des cadres institutionnels peut permettre l'intervention sur des leviers tels que l'agriculture, le pouvoir d'achat, la sécurité publique, la décentralisation...

Il est impératif d'aider l'Administration à trouver les moyens adéquats pour agir sur ces sujets. En tant que député élu à Sainte-Marie, je considère l'amélioration du secteur du tourisme comme importante. Dans ce sens, je vais aussi me battre pour la réouverture d'une ligne aérienne comme Toamasina – Sainte Marie – La Réunion. De manière générale, nous devons collaborer au sein de l'Assemblée nationale. Si quelqu'un aime sa nation, il aura à cœur de développer son pays ».

Lova Herizo Rajaobelina,
Irmar, Moramanga

« Il faut décentraliser le développement et les infrastructures »

« C'est mon troisième mandat. Les questions relatives au défi du développement ne me sont plus étrangères, en particulier les défis du monde rural. Il faut décentraliser le développement et les infrastructures : santé, éducation... ».

Roland Ratsiraka,

Kôlekitifa an'ny Malagasy, Toamasina I

« Continuer à dénoncer »

« On ne peut pas faire confiance aveuglément à la coalition présidentielle Irmar. Ce pouvoir a comme identité d'être là pour son bien, pour l'enrichissement personnel, et d'être là pour faire de l'abus de pouvoir. C'est ce qu'on dénonce et ce qu'on va continuer à dénoncer ».

Marie Michelle Sahondrarimalala,
Irmar, Fianarantsoa I

« Travailler en cohérence »

« Qu'on m'ait portée ou non à la tête de l'Assemblée nationale, je vais œuvrer pour accomplir les lourdes tâches qui m'incombent dont la réalisation de la vision de développement du président de la République. En tant que députée de la majorité, il est de notre devoir d'apporter la stabilité institutionnelle. Nous devons tirer des leçons du passé et faire passer les intérêts individuels et égoïstes en second plan. L'Assemblée nationale doit travailler de concert, en complémentarité avec l'Exécutif, pour qu'il y ait une cohérence dans la mise en œuvre de la politique générale de l'État ».

Recueillis par Tsimijaly Irina et Rivo Ramamonjisoa .



Députés indépendants

TRAHISON OU...RAISON?

La surprise n'en était pas une. Au lendemain de la proclamation des résultats définitifs des législatives et à l'issue de la première session, des députés indépendants ont prêté allégeance à la majorité.

RAOTO ANDRIAMANAMBE

« **A**vant que le coq chante, tu me renieras trois fois », dit Jésus à Pierre. À l'image de ce disciple si aimé par le Christ, les 45 députés n'ont pas attendu que le tocsin Tokely Justin, le nouveau président de l'Assemblée nationale, sonne pour retourner leur veste ou pour montrer leur « vraie » couleur à leurs électeurs. Pour certains d'entre eux, il s'agit d'une trahison, pour d'autres, il s'agit juste d'un choix stratégique.

Organisations et partis

« J'étais quand même assez surprise. Quand j'avais glissé mon bulletin dans l'urne, j'avais placé ma confiance en cette personne qui avait affirmé son indépendance durant la campagne électorale. Il s'agissait d'offrir une autre alternative. Mais quand j'ai vu à la télévision que le député que j'avais élu était parmi ceux qui ont annoncé vouloir soutenir le Président, j'ai été déçue », note Fara Ramandimisoa, une électrice à Fandriana. Le député élu dans cette circonscription avait été au premier rang des élus qui avaient annoncé leur volonté de faire le chemin avec l'administration actuelle. Ce contre-pied n'est pas isolé. Ils étaient 45 élus à avoir pris ce chemin initialement. Mais dans son discours, à l'occasion de la nomination du Premier ministre, Andry Rajoelina avait indiqué au final que 16 députés indépendants ont rejoint les rangs de la majorité. Selon ses dires, il s'agit de membres de la plateforme Irmar, mais qui « faute de mandat officiel ont dû se présenter en leur propre nom ».

En effet, des candidats ont décidé d'arborer la liquette indépendante afin d'avancer masqués lors des législatives et de se défaire des conditions et des emprises des formations politiques traditionnelles. Comme nous l'avait rappelé Heritiana Rasoamiamanana. « Normalement ce statut ne devrait pas exister. Mais les déceptions politiques sont telles que les candidatures indépendantes se sont imposées d'elles-mêmes. Elles garantiront cet équilibre au niveau de l'Assemblée nationale. C'est une sorte d'engagement personnel envers le peuple », nous a partagé le candidat indépendant à Fianarantsoa 1, défait par Marie Michelle Sahondrarimalala et Andriamiharimanana Seth Rajoelina (Irmar).

Aspirants

Avec la « qualité », les diverses frasques et les scandales dans l'espace public, les aspirants aux travées de l'Assemblée nationale ne voulaient pas être associés au camp présidentiel ni à l'opposition. « Compte tenu de leur faiblesse organisationnelle, on peut à la limite se demander s'il est approprié de qualifier les nouveaux acteurs politiques (...) de "partis politiques". Combien de ces nouvelles formations correspondent vraiment aux définitions classiques d'un parti politique ? », s'était interrogé Giovanni Carbone¹. En effet, la plupart des formations politiques locales sont simplement des organisations qui sont en fait des factions

désorganisées et personnalistes, rassemblées en hâte et de façon incohérente autour de dirigeants politiques.

Mais ce revirement, qui peut apparaître comme une trahison, s'explique par une volonté d'appliquer une *realpolitik*, à la sauce locale, et les contraintes malheureusement inhérentes aux règles du jeu. La cohabitation entre une administration fortement politisée et élus, notamment ceux de l'opposition, est difficile, voire impossible. Une réalité qui est loin d'être nouvelle. « Durant les mandats de Marc Ravalomanana, j'avais été élu en étant indépendant. Mais les pressions, les contraintes, voire les menaces constantes m'ont quasiment obligé à s'embrigader au sein du Tiako i Madagasikara (Tim) durant la seconde législature. Il était difficile d'accéder aux projets pour ma circonscription », nous explique un ancien parlementaire. Si la coalition des partis au pouvoir a réussi à présenter des candidats dans toutes les circonscriptions électorales, les coalitions de l'opposition n'ont même pas pu arriver à en couvrir la moitié.

Deuxième force

« Le soutien à l'administration actuelle n'équivaut pas à une trahison de nos électeurs. Quand nous sommes sur terrain et que nous devons réaliser des actions sociales, beaucoup de doléances concernent des secteurs dévolus à l'État central: la construction d'écoles, la réhabilitation de routes, d'hôpitaux... Nous devons travailler avec l'administration centrale pour que ces infrastructures puissent être réalisées, au bénéfice de la population à la fin », défend Marcelline Rasoanirina, députée indépendante élue à Ambalavao Tsieniparihy. Christophe Rajaofera, enseignant à Toliara semble abonder dans le même sens. « Celui et celle qui est indépendant(e) n'est pas forcément un opposant à l'administration. Justement, quand on est indépendant, il n'y a ni structure, ni parti qui vous protège. Si vous vous opposez à l'administration, vous serez en difficulté », note-t-il.

Aujourd'hui, les indépendants constituent la deuxième force au sein de l'Assemblée nationale avec 50 élus. Soit un gain de cinq sièges par rapport à la dernière législature. Sur l'échiquier politique, ils devancent la plateforme de l'opposition, même si Mamy Rabenirina regrette qu'« on (le parti Tim) ait perdu au moins une dizaine de sièges qui étaient déjà assurés selon les résultats que nous avions calculés à notre QG ». Le phénomène est appelé à se renforcer dans les prochaines années, à moins que les règles du jeu en matière électorale ne changent.

Bataille d'ego

Face à la *realpolitik*, il y a également la question d'opportunisme. Ainsi, il est difficile d'endiguer le phénomène au vu des circonstances et des réalités des partis politiques et des batailles d'ego. Les candidats indépendants sont, dans la plupart des cas, d'anciens militants des partis politiques ou membres des organisations de la société civile qui ont préféré faire cavalier seul. Le cas de Liantsoa Bina Andriamanjato, élu dans le district d'Andramasina, est

Les groupes parlementaires au sein de l'Assemblée nationale

Avec le groupe parlementaire Irmar, trois autres groupes ont été créés au sein de l'Assemblée nationale. Le groupe parlementaire d'opposition Firaisankina sera présidé par Hanitra Razafimanantsoa. Les "indépendants" qui n'ont pas rejoint la majorité, pour leur part, se sont scindés en deux groupes: l'Union parlementaire pour la démocratie (Upad) et le Groupe parlementaire pour le rassemblement des indépendants (GPRI). L'Upad est dirigée par Hubert Rakotoson, député élu à Mahanoro, tandis que le GPRI est présidé par Fanomezantsoa Andrianjanahary, député élu à Manandriana.

révélateur de cette situation. Figure locale bien connue et partisan des premières heures de Marc Ravalomanana, l'homme a été élu sous les bannières du Tim en 2019 puis il a été exclu du parti. Pour les législatives, il a préféré porter sa propre candidature. En face, Noelilalaina Hantarisoa Ramalanjaona (Firaisankina) avait été vaincue. Ainsi, c'est un fief historique qui avait échappé au Tim.

Des « entrepreneurs politiques » ont également choisi l'investiture indépendante, faute d'onction de la part des formations politiques. Le candidat indépendant veut aussi affirmer son indépendance par rapport aux clivages politiques habituels en proposant un projet de société personnel. Cette exigence aussi bien noble peut paraître floue, surtout face à un revirement aussi hâtif qu'avaient affiché les députés indépendants au lendemain de la proclamation de leur élection. La plupart des partis malgaches sont caractérisés par leur faiblesse organisationnelle, ce qui a pu rebuter les candidats potentiels.

Dynamique

De manière plus globale, les partis semblent avoir eu du mal à s'enraciner dans la vie politique à l'image du net recul des formations traditionnelles aux avantages des candidatures indépendantes. Les partis politiques doivent jouer un rôle de « courroie de transmission » entre les citoyens et l'État. « *Ils doivent des rapports de représentation durables avec des groupes sociaux dont*

ils articulent les intérêts dans la sphère publique, leurs labels sont devenus des marqueurs qui viennent structurer cognitivement la vie politique et la rendre intelligible aux yeux de l'électeur profane », soulignent Vincent Darracq et Victor Magnani².

Alors, faut-il interdire les candidatures indépendantes ? Des acteurs politiques le réclament depuis des années. Pour une partie de la société civile, cela va à l'encontre des principes démocratiques. « *Je soutiens que les candidatures indépendantes en soi ne constituent pas une problématique. Le problème survient s'ils trahissent les promesses faites durant la campagne. S'ils avaient affirmé qu'ils ne soutiendraient pas l'administration alors qu'ils ont fait le contraire, une fois élus, dans ce cas c'est là que survient la trahison* », glisse Christophe Rajofera.

« *Quoi qu'ils avancent, je pense que les députés indépendants qui ont choisi de rouler pour la majorité ont trahi leurs électeurs. Certains l'ont fait également dans une logique de calcul électoraliste sans aucune sincérité vis-à-vis des votants. Mais cela ne doit pas faire oublier que les partis politiques traditionnels doivent être plus dynamiques et être plus présents dans le paysage* », conclut Petra Ralambozafimbololona, député élu sous la bannière du Firaisankina dans le cinquième arrondissement d'Antananarivo (voir interview, p.26). Pour les municipales et les communales, élections locales par excellence, les indépendants risquent de venir en force, car les enjeux sont plus ouverts. 

RÉFÉRENCES :

1. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2006-4-page-18.htm>
2. "Les élections en Afrique : un mirage démocratique ?" par Vincent Darracq, Victor Magnani

« Le manquement à l'organisation des communales est illégal »

« (...) Des élections communales organisées à temps et crédibles, socles d'un développement inclusif en faveur de toutes les régions et communes. À l'aube des prochaines élections communales et municipales prévues pour cette année 2024, et tenant compte des expériences tirées et des irrégularités constatées lors des dernières élections présidentielles de novembre 2023 et des législatives de mai 2024, nous, Organisations de la société civile (OSC) œuvrant pour la démocratie et la bonne gouvernance (...), sommes convaincus que le développement durable et inclusif de Madagascar doit être bâti sur un processus électoral libre, transparent, inclusif et crédible. À cet effet, nous réitérons nos appels aux parties prenantes et Institutions électorales concernées à mettre en œuvre nos recommandations restant encore non effectives à ce jour, à savoir : (...) la mise en place effective de l'Autorité nationale de régulation de la communication médiatisée (ANRCM) par le gouvernement et le renforcement de la Commission de contrôle du financement de la vie politique (CCFVP), conformément à la législation électorale. (...) La transparence de l'administration et des juridictions électorales par la facilitation de l'accès par les acteurs non-étatiques et la société civile aux informations pertinentes et légales; la non entrave à la liberté de

réunions publiques et de manifestations sur la voie publique, la cessation des pressions ainsi que le respect de l'obligation de la neutralité de l'Administration et des agents publics notamment des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'administration territoriale pendant les périodes électorales, (...) le renforcement de la transparence des dépenses de campagne par la précision de sanction adéquate des candidats défaillants dans l'ouverture d'un compte de campagne, la désignation d'un trésorier, le dépôt dans les délais des comptes de campagne.

Par la même occasion, nous interpellons le Gouvernement à fixer dans les meilleurs délais la date des élections communales en se basant sur le calendrier proposé par la Ceni : date initialement proposée le 6 novembre 2024, mais récemment modifiée par la Ceni pour le 11 décembre 2024. Nous rappelons que le manquement à l'organisation de ces élections est illégal et constitue une absence d'engagement du pouvoir pour la décentralisation effective, garante d'un développement équilibré de toutes les régions et communes du pays. »

Communiqué des OSC - 31 juillet 2024



Rajerison Randriamampianina,

député de Madagascar, élu du parti Fivoi, à Arivonimamo

« APPORTER UN VRAI DÉBAT DE FOND SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MONDE RURAL »

Le parti Fivoi a créé une belle surprise en raflant quatre sièges au sein de l'Assemblée nationale. Il a damé le pion aux grands partis. Le fort ancrage dans le monde rural de la formation a été l'une des clés de son succès. Mais pas que. Entretien avec Rajerison Randriamampianina, leader de Fivoi et député élu dans le district d'Arivonimamo.

RIVO RAMAMONJISOA ET RAOTO ANDRIAMANAMBE

Comment Fivoi a-t-il réussi à remporter quatre sièges ?

Rajerison Randriamampianina (R.R.) : Nous sommes quatre élus, mais on peut dire que nous sommes six. Deux candidats que nous avons soutenus ont remporté leur circonscription. Ce que je peux dire c'est que cela fait très longtemps que nous avons collaboré de manière très étroite avec le monde rural. Nous étions actifs, qu'importait la situation, aussi bien dans les moments de joie que dans les moments de peine. Nous avons toujours

épaulé les paysans même si nous avions subi diverses pressions. C'est le fruit de cet engagement que nous avons récolté lors des législatives.

Avez-vous adopté une stratégie particulière ?

R.R. : Il n'y a pas eu tellement de stratégie, mais, comme je l'ai souligné, il n'y a eu qu'un fort ancrage local avec la volonté de faire avancer le monde rural qui, depuis de nombreuses années, a été relégué presque en

dernière position dans les projets de développement. Nous étions engagés et convaincus par cet appui au monde rural. C'est ce qui a abouti au résultat que nous connaissons. Et nous n'allons pas en rester là.

Y a-t-il eu des raisons particulières qui vous ont poussé à ne pas évoluer avec les autres partis ?

H.R. : Quand je réalise des actions avec Fivoi, je dis toujours que quand nous bâtissons quelque chose, il faut toujours qu'il y ait une base solide. Nous devons rester droits dans le

chemin que nous avons emprunté. Ce positionnement nous permet d'être debout. C'est ce qui nous a emmenés également à mettre en place prioritairement une association basée sur nos convictions. Le changement devrait commencer par nous. Au fil des années, nous avons constaté qu'aucune personne, aucun parti ou groupe politique n'a reflété cette volonté de porter le développement et le changement notamment au niveau rural. C'est ce qui nous a motivés à tracer notre propre chemin.

Comment voyez-vous le paysage politique actuellement ?

H.R. : Le champ politique est devenu un champ de bataille. Les débats sont accaparés par le Président actuel et l'ancien Président. Il y a une sorte de cercle vicieux à travers les divers processus et dynamiques installés. La mise en place du Collectif des candidats et la dynamique Irmar, de l'un et de l'autre côté, ne sont que les reflets de ces problématiques. C'est ce qui nous a motivé à rechercher la paix sociale et à nous engager dans les législatives de façon indépendante par rapport à ces anciennes structures. Nous voulons apporter un vrai débat de fond sur le développement du monde rural. Il est clair que nous ne serons pas dans le camp de l'opposition, nous ne serons pas non plus avec l'administration en place, en même temps. Mais nous nous battons pour les citoyens qui ont placé leur confiance en nous.

Avez-vous déjà pensé aux propositions de loi que vous allez avancer au sein de l'Assemblée nationale ?

H.R. : Nous allons effectivement proposer des lois que nous allons défendre. Dans un premier temps, ces textes seront en faveur du développement du monde rural qui a été laissé à l'abandon. Diverses pressions et contraintes pèsent sur les populations rurales, si je ne parle que des domaines de la santé ou de l'éducation. Dans ce volet, les parents doivent prendre en charge les indemnités pour les enseignants. Ce qui est, pour eux, une charge supplémentaire. L'État ne fait qu'inaugurer des infrastructures et des coquilles vides. Les routes de desserte dans les zones rurales sont en très mauvais état dans la plupart des cas. Nous ferons des propositions pour amorcer le vrai développement rural

pour que ces zones puissent bénéficier réellement des fonds qui sont en jeu. Aujourd'hui, il y a un vrai déséquilibre entre centres urbains et monde rural. Nous allons également faire des propositions de loi sur une refonte totale du système judiciaire qui est réellement au désavantage du monde rural. Le monde de la justice est gangrené par la corruption, nous allons prendre notre responsabilité sur cette question.

Pour vous, quelle a été l'importance d'avoir un média, la radio Fivoi en l'occurrence, dans ces législatives ?

H.R. : Les radios permettent d'échanger et de parler directement aux électeurs et surtout de présenter et de détailler les visions que nous voulons développer. C'est ce qui nous a permis de faire savoir aux électeurs les détails de nos actions. Malheureusement, à Madagascar, si on veut frapper à la porte d'autres médias, il faut avoir de l'argent alors que ce moyen est vital afin de sensibiliser les votants. Posséder son propre média facilite grandement la tâche afin de propager cette vision et cette conviction. Nous avons réellement senti que nos messages étaient reçus et surtout assimilés par les paysans. Ils connaissent les combats que nous allons mener. Je tiens à souligner que je resterai indépendant.

Le camp présidentiel a réussi à décrocher la majorité absolue. Comment appréhendez-vous la structure de la nouvelle législature ?

H.R. : Nous aviserons le moment venu. J'ose espérer qu'avec les nombreux indépendants qui ont été élus, l'indépendance sera de mise et qu'ils pèseront vraiment dans l'Assemblée nationale. Cette indépendance doit se refléter aussi bien dans les prises de décision que dans la formulation et la conception de vision. J'ai l'habitude de dire que les personnes qui sortent de prison ne vont pas entrer dans un enclos. Les indépendants ne doivent pas butiner à gauche et à droite ou devenir des boîtes aux lettres qui ne feront que lever leur main. J'espère qu'ils arboreront cette réelle indépendance.

Les députés devront-ils se contenter de leur rôle législatif ?

H.R. : Les rôles fondamentaux des députés sont de faire un contrôle du travail de l'Exé-

cutif et de faire des propositions de loi. Mais il ne faut pas oublier que les députés représentent aussi le peuple. Ils doivent traduire les besoins du peuple en actions concrètes à travers les diverses lois qu'ils vont proposer. La lecture et le vote de la Loi de finances sont également un événement primordial. Quand le député est appelé à voter cette loi, il devrait avoir en tête les réalités que vivent les citoyens dans sa circonscription. Il doit constamment se demander quel est le développement que cette loi va apporter dans sa circonscription ? C'est une pierre qu'il doit apporter dans l'édifice du développement de son district. C'est la raison pour laquelle il ne doit pas se contenter de seulement "lever la main". Le député ne peut pas se dissocier du développement. Je pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles l'État lui a confié la gestion du Crédit d'investissement destiné à l'appui au développement (Ciad). C'est un élément pour développer la circonscription. Je le réitère : le député ne peut pas se soustraire du développement du monde rural, notamment. C'est pour ça que je dis que quand la population demande à ce qu'une route soit réhabilitée, le député ne peut pas dire qu'il ne peut pas le faire parce que son rôle se cantonne au rôle législatif.

Pouvez-vous nous partager les ingrédients de la réussite de Fivoi ?

H.R. : Il n'y a pas tellement de secrets. Je suis ingénieur agronome. Je suis un enfant d'agriculteurs et j'ai grandi en milieu rural. J'ai vécu presque toutes les situations et toutes les problématiques que vivent les paysans : les attaques de *dahalo*, l'enclavement, les problématiques liées à l'éducation... C'est pour ça que je me suis levé pour me battre pour les ruraux. Je me suis même battu contre les *kidnappings*. Derrière ces petites actions, il y a des traces de mes interventions et je le dis modestement. Je me suis toujours impliqué pour protéger et pour aider le peuple. Je suis même disponible la nuit quand il y a des cas d'insécurité. La radio Fivoi peut intervenir aussi. Je fais en sorte d'interpeller les forces de l'ordre et je rameute toutes les personnes qui peuvent intervenir pour rétablir la paix. Si on peut le dire ainsi, je pense que c'est le secret et la clé de ma réussite. **P**



Revanche de l'opposition

UNE MINORITÉ ABSOLUE À TSIMBAZAZA

Les plateformes de l'opposition ont misé sur l'obtention de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Face à un adversaire de taille, elle a été supplantée à la fois par la coalition présidentielle et les députés indépendants. Un pari visiblement manqué.

ANDRY RIALINTSALAMA

« **R**égion Vakinankaratra... dans la circonscription de Faratsiho, Ramilison Nomenjanahary, de la plateforme Firaisankina... », à ces mots de Florent Rakotoarisoa, président de la Haute cour constitutionnelle (HCC), un tonnerre d'applaudissements retentit dans la salle d'audience d'Ambohidaha malgré les interdictions prononcées un peu plus tôt. Un applaudissement qui signe l'aboutissement de plusieurs semaines de guerre de communication. En effet, Lalatiana Henriette Rakotondrazafy, candidate malheureuse de cette compétition, a déclaré avoir été victime de fraude. Ainsi, elle a usé de mille et un recours pour demander l'annulation de milliers de voix obtenues par celui qui se fait surnommer « Mily ». Une requête partiellement satisfaite, mais insuffisante pour renverser la tendance.

Un meilleur équilibre

Avoir la majorité à Tsimbazaza requiert une présence dans un maximum de circonscription électorale. Pour cela, il faut également mettre la main dans la poche, à commencer par les 20 millions d'ariary de cautionnement et de frais d'impression des bulletins de vote. En effet, la décision du Conseil des ministres du 13 février a contenu la ferveur des potentiels candidats. Si en 2019, il a été demandé à chaque candidat une caution de cinq millions d'ariary, cette somme a été multipliée par quatre lors des dernières législatives.

Une mesure qui a fait son effet. En 2019, le parti Tiako i Madagasikara (Tim), qui a pu aligner 83 candidats, n'y est pas parvenu dernièrement, même en s'alliant avec d'autres partis de la plateforme Firaisankina. Ainsi, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a validé une liste de 463 candidats pour concourir aux législatives. Un effectif avoisinant la moitié des prétendants en 2019 au grand bonheur de la coalition présidentielle qui a couvert les 120 districts contre 68 pour le Firaisankina et 16 pour le Kôlekitifan an'ny Malagasy.

Un meilleur équilibre

Les législatives s'inscrivent dans une situation économique et sociale délétère. La population se trouve dans l'incapacité de se projeter, car submergée par les problèmes du quotidien : hausse constante des prix des produits de première nécessité, érosion du pouvoir d'achat,

recrudescence de l'insécurité, défaillance dans l'approvisionnement en eau et électricité...

Avec un peu de recul, ces mauvaises performances jouent en défaveur du régime et auraient dû constituer une brèche à exploiter pour les opposants. Toutefois, au lieu de proposer une alternative, une piste de solutions et un projet de société cohérent, les candidats de l'opposition ont été incapables de mettre du contenu convaincant à la place de l'énumération des mauvaises performances du régime. Une stratégie sanctionnée par l'électorat d'autant que le camp d'en face a tout fait pour masquer ces contre-performances.

Un meilleur équilibre

La stabilité politique et la suite du quinquennat d'Andry Rajoelina dépendent de la composition de l'Assemblée nationale. Ainsi, la coalition présidentielle n'a pas lésiné sur les moyens pour asseoir une majorité confortable à la Chambre basse. À la guerre comme à la guerre, tous les coups (et coûts) sont permis, quitte à activer la machine de distribution de cadeaux. Pendant la campagne électorale, les réseaux sociaux sont inondés de photos illustrant la distribution de cuvettes, gobelets, t-shirts, tuniques, riz, huile... Une pratique décriée par l'opposition qui aurait agi pareil si elle en avait eu les moyens.

Par ailleurs, avec le plus grand des hasards, la campagne électorale coïncide avec les tournées présidentielles dans plusieurs régions. Pendant ces « rencontres avec la population », il ne manque pas de remettre les clés de plusieurs infrastructures : centres de santé, résidence universitaire... une interférence avec la campagne électorale dénoncée par l'opposition et certaines organisations de la société civile, mais savamment défendue par la HCC comme une activité habituelle du président de la République. Une stratégie qui s'est avérée payante au vu des résultats du scrutin.

Devancée par les « indépendants » en termes d'effectif, l'opposition a finalement obtenu la minorité absolue à l'Assemblée nationale. Toutefois, 22 députés représenteront l'opposition pendant les cinq prochaines années. Elle pourrait peser son poids si elle joue pleinement son rôle en participant activement aux débats tout en étant assidue aux séances plénières et travaux de commissions. En effet, lors de la précédente législature, la présence des députés de l'opposition dans la salle de séance était rare comme l'éclipse. **P**

Des figures de la dissidence vaincues

Les anciens compagnons de route du Président Andry Rajoelina ont été vaincus aux législatives. Figure tutélaire du district et voix dissidente durant la fin de la législature, Christine Razanamahasoa a été défaite à Ambatofinandrahana par Narson Seth Jean Richard Razafindrabary, de la plateforme Irmar. Même fortune pour Jean Brunel Razafitsiandrafoa, à Ikongo, et Paul Bert Rossy Rahasimanana. Ils ont été respectivement vaincus par Mariette Ravoniarisoa (Irmar), Tahiry Ny Rina Randriamasinoro (Tim) et Désiré Rafidimanana (Irmar).



Andriantsivoafetra Razafitsimalona Ralambozafimbololona,

député de Madagascar élu à Antananarivo V (Firaisankina)

« UN SILENCE COMPLICE DU CÔTÉ DE LA MAJORITÉ »

Après des législatives en demi-teinte au sein du collectif Firaisankina, le parti fondé par l'ancien président Marc Ravalomanana, Tiako i Madagasikara (Tim), doit vite se remobiliser. Sinon, l'administration verrouillera l'ensemble de la vie publique, selon Andriantsivoafetra Razafitsimalona Ralambozafimbololona, un des cadres de ce parti qui a été réélu dans la cinquième circonscription de la capitale.

RAOTO ANDRIAMANAMBE

Vous avez été réélu. Comment trouvez-vous la composition de la nouvelle Assemblée nationale ?

Andriantsivoafetra Razafitsimalona Ralambozafimbololona (A.R.R.): Je ne vais pas vous mentir ni mentir à moi-même, ce sera exactement la même chose qu'auparavant, de mon point de vue. Il y aura "la dictature de la majorité". Cette

situation va régner au sein de la Chambre basse. Si la majorité était vraiment composée de personnes qui ont l'amour de la patrie, la configuration aurait pu permettre de faire passer facilement les projets de loi en faveur du développement, mais ce n'est pas le cas. Et c'est le problème. Ces députés de la majorité ne feront que suivre les consignes venant d'"en haut". Nous avons déjà senti

les conséquences d'une telle situation lors de la précédente législature. Rien ne changera. Pour mon deuxième mandat, je crains le pire. L'administration centrale a beaucoup de difficultés pour boucler son budget. Donc, ne vous étonnez pas que des dossiers sulfureux comme la gestion des bourses ou les subventions octroyées à la Jirama refont régulièrement surface.

Comment percevez-vous le choix de certains indépendants d'intégrer la majorité. Pour vous, est-ce de la trahison ?

A.R.F. : Dans une certaine mesure, c'était une trahison des électeurs. Prenons le cas d'un député qui se présente en tant qu'indépendant dans une circonscription donnée. Il promet à son électorat de porter sa voix tout en étant indépendant et en jurant de ne pas être tributaire aussi bien de l'administration centrale que de l'opposition. Mais quand il a réussi à décrocher un siège, il a affiché son soutien à la majorité. N'est-ce pas de la trahison ? J'estime qu'une grande partie des députés indépendants a trahi leurs électeurs. Toutefois, certains ont essayé de rester droits dans leurs bottes.

Mais comprenez-vous qu'ils ne veulent pas être mal vus par l'administration dans les circonscriptions où ils étaient élus ?

A.R.R. : Je réitère que ceux qui se sont présentés en tant qu'indépendants et ceux qui ont prêté allégeance à l'Administration ont trahi leurs électeurs. Les raisons qu'ils ont avancées sont fallacieuses et perpétuent une politique malsaine. Il s'agit surtout pour eux de préserver leurs intérêts personnels. Mais nous connaissons l'histoire : cette alliance fragile risque d'éclater. Les indépendants portaient d'une très bonne intention. Mais quand ils ont vu qu'ils risquaient d'être noyés dans la masse, ils ont changé de braquet. C'est vraiment triste parce que certains profils étaient très intéressants et prometteurs. Dès qu'ils ont été élus, ils ont commencé à changer. Ils ont tourné le dos aux causes qu'ils défendaient. Certains députés sont en train de faire le jeu de l'Administration.

Pour vous, il y a eu des calculs électoralistes...

A.R.R. : Je déplore ici que certains ne veulent que rentabiliser les fonds qu'ils ont engagés durant les campagnes électorales et bien plus. Ils sont en train de perpétuer les mêmes pratiques. Dans ma réflexion, je pense qu'il faut interdire les candidatures indépendantes.

Le fait est qu'aujourd'hui, les indépendants constituent la deuxième force politique au sein de l'Assemblée nationale. Est-ce la défaite des partis historiques comme le Tim ?

A.R.R. : À ce rythme-là, les pratiques politiques ne vont pas changer et les citoyens ne pourront plus s'appuyer sur des structures politiques. Ils sont déboussolés et perdus. Il faut les comprendre. Des années de batailles et d'invectives perpétrées entre la majorité et l'opposition, les ont fait détourner de la politique. D'où la raison du succès des indépendants dans ce paysage politique. Ils promettent d'apporter le changement, mais, au final, ils préfèrent jouer le jeu de l'Administration. Il faut bien souligner le profil de ces élus : ce sont des personnalités locales, des notables, des opérateurs économiques... Avouons-le, parfois, elles ne savent rien de la politique. Ce qui est intéressant à noter est que les indépendants ont été surtout élus dans les circonscriptions en dehors des villes.

L'administration va manœuvrer à sa guise et violer régulièrement la Constitution

Comment les formations politiques historiques doivent-elles procéder pour reconquérir des circonscriptions qui ont été obtenues par les indépendants ?

A.R.R. : Pour les prochaines échéances électorales, il est essentiel – pour un parti comme le nôtre – de redynamiser la structure à travers une vraie décentralisation des décisions. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions reconquérir ces fiefs perdus ou ces circonscriptions obtenues par les indépendants. Il est impératif que les voix locales soient entendues et surtout écoutées. Ce qui nous permettra de reconquérir le maximum de cœur des électeurs. J'insiste sur cette question de décentralisation des décisions au niveau des communes et des districts. Nous faisons face aux mêmes défis que l'Administration à travers un centralisme

exacerbé. Il faut faire confiance aux militants des régions. Un autre volet essentiel est la stratégie financière. L'argent est le nerf de la guerre. Vous n'êtes pas sans savoir qu'à l'image de la population en général, nos adhérents sont en très grande difficulté économique. Ils arrivent à peine à payer leur cotisation. Nous recensons beaucoup de militants qui se vouent corps et âme aux causes du parti et qui sont engagés du fond de leur cœur, mais qui ne participent pas financièrement à la vie de la formation. Nous ne pouvons pas leur en vouloir. Les élus font déjà le maximum, mais un parti ne peut pas s'appuyer uniquement sur leur participation financière. Il faut que les encartés paient leur cotisation. Je pense que cette situation est commune aux autres partis.

Quelles seront les priorités du Tim ?

A.R.R. : Comme le président Marc Ravalomanana l'a annoncé, le Tim présentera des candidats en son nom propre pour les prochaines élections municipales. Cela n'empêche pas que dans les villes où les autres partis du Firaisankina présentent un ou des candidats une synergie soit mise en place. On verra. Il est important qu'un grand parti comme le Tim puisse conquérir les villes.

Quels sont les projets de loi que vous allez présenter ?

A.R.R. : Je vais insister lourdement sur l'industrialisation, d'où ma volonté d'intégrer les commissions finances, industrialisation, transparence, bonne gouvernance et lutte contre la corruption. Sans industrialisation, Madagascar n'aura aucun développement. Parfois, des gens demandent : "nous voulons du travail", quand ils rencontrent des responsables étatiques. Je leur dis : il n'est pas de la vocation de l'État de créer du travail. Je m'explique : son rôle doit être, entre autres, de créer les conditions favorables pour que les investisseurs puissent s'implanter dans le pays, puis créer de l'emploi à travers leurs unités industrielles, par exemple. Ce qui occasionnera un cercle vertueux pour le pays. Aujourd'hui, les investisseurs sont acculés. Ils subissent des harcèlements fiscaux, entre autres. Avec certains collègues Tim, nous sommes convaincus que l'industrialisation est un élément clé pour le pays. Nous n'allons pas apprendre à la population comment calculer le taux de croissance du

pays, mais nous allons la convaincre qu'à travers des investissements judicieux, sa vie s'améliorera. Certains narratifs devraient aussi être changés auprès de la population. Il faut arrêter de demander à l'État qu'il crée des emplois, mais qu'il favorise les investissements créateurs d'emplois. Et que les règles du jeu soient claires pour tous et que tout le monde soit égal devant la loi.

L'Assemblée nationale, l'Exécutif et l'Administration sont entre les mains de Andry Rajoelina. Il a quasiment les coudées franches pour manœuvrer à sa guise. Comment pourriez-vous exister dans une telle configuration ?

A.R.R. : Justement, l'opposition a un très grand rôle à jouer dans un tel schéma. Elle doit animer la vie politique. Elle a ses façons de voir, de manière critique. Ne vous attendez pas à ce que les députés de la majorité ou certains indépendants critiquent l'administration et l'Exécutif, même si la planification est mal faite ou que la conduite des affaires publiques soit dilettante. Il faut donc s'appuyer sur l'opposition. Nous sommes une sorte de balise. N'oubliez pas que même les organes de contrôle sont entre les mains de l'administration tout comme la justice. Le Bureau indépendant anti-corruption (Bianco), le Sampandraharaha malagasy iadiana amin'ny famotsiambola (Samifin)...

travaillent-ils efficacement? Même la société civile est régulièrement menacée. Il fut un temps où Ketakandriana Rafitoson, ancienne directrice exécutive de Transparency international - Initiative Madagascar (TI-MG), avait été auditionnée par la police nationale (avec Dominique Rakotomalala, en novembre 2022, *NDLR*). Qui va donc pouvoir parler aujourd'hui? Pour le cas de la majorité, je ne pense pas qu'il y ait une discipline de parti, il s'agit plutôt d'un silence complice... À un certain moment, nous étions fatigués de prêcher dans le désert, mais il ne faut pas abandonner même si tout est verrouillé et que la séparation des pouvoirs n'est pas effective.

Rappelons que vous avez été interpellé le 8 novembre 2023 en pleine manifestation du Collectif des 11 candidats. Ce, en dépit de l'article 73 de la loi suprême, car vous auriez dû être protégé par votre immunité parlementaire au moment des faits. Ne craignez-vous pas que ce genre de fait ne se reproduise par rapport aux élus de l'opposition ?

A.R.R. : Avant de répondre à la question, je tiens à faire remarquer que la Questure III liée à la bonne gouvernance et à la transparence a été dévolue à Tsiriniana Narindra Vololomboahangy, élue dans le district d'Amparafaravola sous les couleurs de l'Isika

rehetra miaraka amin'i Andry Rajoelina (Irmar). Je n'ai rien contre elle, mais cette place devrait revenir à l'opposition pour qu'il y ait un certain équilibre. Aujourd'hui, la majorité est, à la fois, juge et partie. Pour en revenir à cette arrestation qui a eu lieu en novembre dernier, le sacro-saint principe de l'immunité parlementaire a été souillé voire violé, car nous étions en pleine session parlementaire. On avait argué un fait de flagrant délit. Mais jusqu'à maintenant, je me pose la question, j'ai été pris en flagrant délit sur quelle base? L'Administration va manœuvrer à sa guise et violer régulièrement la Constitution, si je ne prends comme illustration que la nomination de gouverneur. Une fonction qui n'existe pas dans la Loi fondamentale. Certains dépositaires de l'autorité ont dit clairement que les élections communales n'étaient pas une priorité, alors que nous accusons déjà un important retard. Elles seront organisées en pleine période de pluie... Ce sont autant de violations des textes en vigueur qui nous font dire que nous n'attendons rien de cette législature et de l'administration actuelle. Nous sommes en train de faire des sacrifices, mais la population peine à suivre le mouvement alors que nous nous battons pour elle. La lutte est pour le citoyen et pour les générations futures. Il est dommage de voir aussi peu d'engagements. **P**

Le Tim veut (re)faire cavalier seul

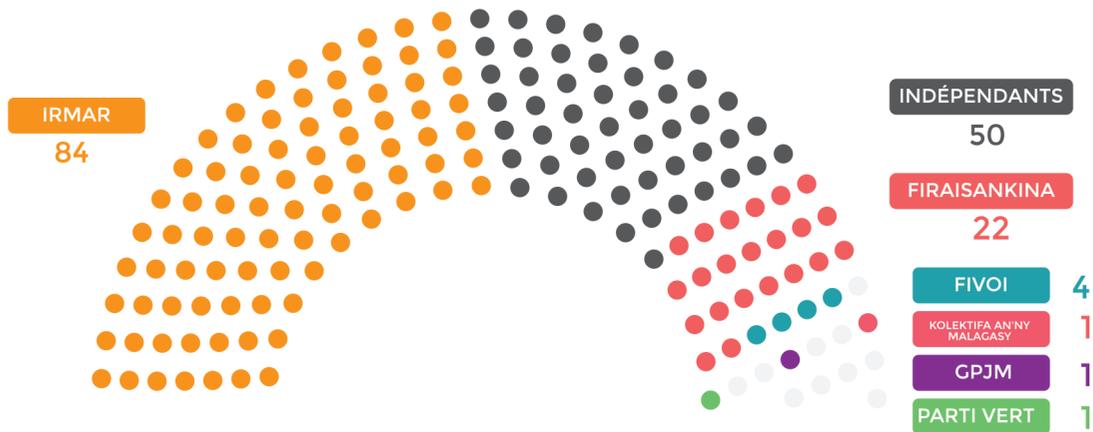
Les pages du Collectif des 11 candidats et du *Firaisankina* semblent être tournées pour le parti Tiako i Madagasikara (Tim). La célébration du 22^e anniversaire de cette formation fondée par l'ancien Président était l'occasion pour lui de faire un point d'étape sur la situation après des législatives compliquées, même si le parti historique a pu faire élire exactement le même nombre de députés qu'en 2019. 16 députés sur les 22 élus lors des dernières législatives sous les couleurs de la plateforme *Firaisankina* sont issus du rang du Tim. Lors de la précédente législature, le parti avait également obtenu 16 sièges. Ce *statu quo*, le Tim l'avait attribué aux manœuvres frauduleuses électoralistes de l'Administration. « *Il s'agit des pires élections que le pays n'ait jamais connues. Elles étaient bourrées de fraudes et les prérogatives de la puissance publique ont été utilisées dans le seul objectif de tricher afin de faire gagner les candidats du pouvoir* », avait tonné Marc Ravalomanana au lendemain de la proclamation des résultats provisoires du scrutin législatif du 29 mai.

Il a encore tiré à boulets rouges sur la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) lors de la célébration de l'anniversaire du Tim. Marc Ravalomanana a condamné toutes les manœuvres frau-

duleuses perpétrées par les candidats du pouvoir, « *au vu et au su de la Ceni et de la Haute Cour constitutionnelle, qui ont entaché le processus électoral, a-t-il noté. Il s'agit des élections les plus frauduleuses jamais organisées dans le pays* ». Pour la prochaine échéance électorale, le parti Tim ne compte pas renoncer et alignera des candidats. « *En tant que grand parti politique, nous n'avons pas le droit de rester spectateurs. La formation prendra part aux élections communales qui se tiendront prochainement. Au cours des 22 dernières années, elle n'a cessé de participer aux affaires nationales* », a soutenu l'ancien numéro Un du pays, en notant clairement que cette participation pourra se faire sans la plateforme *Firaisankina*.

Les ancrages locaux font partie de la force des formations politiques. Avec une Assemblée nationale déjà entre les mains du parti dominant, le gain des municipalités actera définitivement la mainmise orange sur la vie publique... à moins que l'opposition ne crée la surprise.

R.A



LÉGISLATIVES 2024 RÉPARTITION DES 163 SIÈGES

Le camp présidentiel décroche la majorité absolue... et des voix des indépendants

Il s'en est fallu de peu pour que le camp présidentiel rate la majorité absolue lors de l'annonce des résultats provisoires. Il avait été crédité de 81 sièges sur les 163 en jeu, avant que la Haute Cour constitutionnelle (HCC) ne fasse basculer certains résultats dans le camp orange. Ainsi, après le traitement des requêtes par la haute cour, quatre candidats indépendants annoncés élus par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) ont été déçus au grand bonheur des candidats de la plateforme Irmар. Les résultats ont basculé en faveur des candidats de l'ex-majorité dans quatre districts, à Maevatanana, à Antsohihy, à Vondrozo et à Farafangana. À Farafangana, le « doublé » avait été promis à l'ancienne secrétaire générale du ministère de la Justice, Aina Raby Savatsarah. La HCC lui a retiré un siège en faveur de Régina Clarisse Raheriarajaona pour un motif de « fraude par gonflement de nombre des (sic) électeurs ». Dans ces trois cas, les juges ont donné raison aux requêtes déposées par les candidats Irmар, en procédant à l'annulation de voix de leurs adversaires. Les trois sièges obtenus ont suffi pour changer le cours de la législature. Grâce à eux, la coalition présidentielle obtient finalement la majorité absolue tant espérée au Palais de Tsimbazaza. Quant aux requêtes déposées par l'opposition, elles ont été, pour la plupart, déboutées. L'Observatoire Safidy avait également déposé des requêtes visant à « adresser des préoccupations spécifiques identifiées au cours des récentes élections » et à « assurer que les principes démocratiques soient respectés ». Cette organisation avait dénoncé des cas de violation des principes fondamentaux de la campagne électorale, incluant l'usage de prérogatives de puissance publique et d'agents de l'État et demander l'annulation de voix obtenues par les candidats des circonscriptions électorales concernées. En outre,

Safidy a déposé des plaintes auprès des juridictions répressives pour poursuivre les auteurs des représailles perpétrées à l'encontre de ses observateurs. Durant un entretien avec la presse, la porte-parole de Safidy, Stella Razanamahefa avait rappelé que « le code électoral interdit d'user des prérogatives de la puissance publique ou de mobiliser les agents de l'État pour faire campagne ».

Le président Andry Rajoelina, réélu en novembre, aura donc une marge plus que suffisante pour manœuvrer à sa guise pour les cinq prochaines années. Durant la présentation de la Coalition pour la majorité présidentielle (CMP), Lalatiana Rakotondrzafy, ancienne ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et candidate vaincue à Faratsiho, avait déjà annoncé la couleur. « On va mettre de côté les ambitions personnelles et agir pour le compte de la CMP pour obtenir la majorité. Le plus important est d'obtenir (cette) majorité stable au sein de l'Assemblée nationale afin de donner plus de marge au président de la République tout au long de son mandat. Aucun parti ou coalition politique ne pourrait battre la CMP », a-t-elle martelé.

Pour écarter de nouvelles turbulences parlementaires, le Président avait également besoin des deux tiers des députés au sein de la Chambre basse afin d'éviter une procédure de destitution, comme l'avait subie l'ancien Président Hery Rajaonarimampianina. Ce qui a été chose faite avec le ralliement de 16 députés indépendants. Surtout, Andry Rajoelina peut manœuvrer à sa guise pour des « retouches » constitutionnelles et pour les votes de textes sensibles.

R.A



Nomenjanahary Ramilison Andriamampionona,

député de Madagascar élu à Faratsiho (Firaisankina)

« IL EST POSSIBLE DE GAGNER DES ÉLECTIONS QUAND LES ÉLECTEURS SONT CONVAINCUS PAR VOTRE ENGAGEMENT »

C'était un duel très attendu. La circonscription de Faratsiho a mis Lalatiana Rakotondrazafy, figure de l'administration actuelle et ministre sortante, aux prises avec Nomenjanahary Ramilison Andriamampionona, personnalité bien connue et candidat aux législatives. Ce dernier nous détaille sa victoire.

RIVO RAMAMONJISOA ET RAOTO ANDRIAMANAMBE

Comment avez-vous fait face aux législatives avec une bataille dans une circonscription très disputée entre vous et Lalatiana Rakotondrazafy,

l'ancienne ministre et candidate de la plateforme Irmar ?

Nomenjanahary Ramilison Andriamampionona (N.R.A.) : Affronter les élections était une tâche ardue. C'était

un épisode très difficile, surtout au vu de l'opposition en face. Il ne s'agissait pas seulement des élections, mais aussi de faire face aux périodes de précampagne, de campagne et surtout à la période post-électorale. Les prérogatives publiques ont

été utilisées par la candidate en face. Je me suis levé pour contrer cette pratique et pour convaincre les électeurs. N'oubliez pas que cela fait la quatrième fois que je me présente aux législatives. J'ai toujours envoyé un message de proximité envers mes électeurs. J'ai aussi avancé comme argument que je connaissais très bien les problématiques du monde rural. Les habitants de Faratsiho sont majoritairement agriculteurs et éleveurs. On a toujours éduqué les électeurs pour qu'ils puissent élire un député qui soit proche d'eux, qui les écoute et qui saura travailler avec eux.

Face à vous s'est dressée une ministre sortante et une des figures de l'administration. Comment avez-vous appréhendé ce défi de taille ?

N.R.A. : C'était une chance pour moi, car j'avais l'expérience. Certes, en face il y avait une ministre sortante. Les électeurs et les citoyens respectent l'autorité de l'État, traditionnellement, pour ne pas dire qu'ils en ont peur. J'avais aussi dû faire face à l'attitude des dépositaires de l'autorité publique et des agents de la fonction publique qui étaient obligés de se plier aux injonctions. La candidate a toujours essayé de manœuvrer avec cette situation durant la campagne électorale. Tous les leviers ont été utilisés, comme les agents de la fonction publique, comme ceux de la santé publique ou surtout de l'éducation nationale. Les chefs et les délégués

des *fokontany* ont également été sollicités. Ces agents du service public avaient été placés dans une situation difficile. Il leur a été signifié qu'il "était dangereux si la candidate de l'État n'est pas élue et qu'ils pourraient être potentiellement affectés". Toute cette situation montre que j'ai dû faire face à une candidate très sérieuse. Mais mon argument principal – je le réitère – est ma proximité avec le peuple. J'ai essayé de convaincre cette majorité silencieuse qui n'était pas encline à aller voter.

Il y a eu une surenchère dans la campagne à travers les « donations » de matériel...

N.R.A. : Si je ne m'étais pas appuyé sur mon électorat, je n'aurais jamais réussi à gagner. Effectivement, en face, la candidate était très puissante. Il y avait eu une distribution de nombreux gadgets comme les motos ou les bicyclettes. Elle a fait appel à des artistes. C'était une vraie démonstration de force de sa part, mais j'ai toujours essayé de convaincre et d'éduquer le peuple. Cette éducation et puis l'engagement auprès de la société étaient des atouts non négligeables face à cette machine implacable.

Quelles sont les leçons que vous avez apprises et que vous avez tirées de ces élections ?

N.R.A. : Cette leçon est valable dans tout Madagascar : il est fort possible de gagner des élections quand les électeurs sont convaincus

par votre discours et par votre engagement. Personnellement, c'était aussi la preuve qu'un candidat comme moi, qui ne distribue rien, peut gagner les élections. C'était à peine croyable que le candidat donné perdant puisse gagner. Il faut remercier les électeurs. Je dis toujours que ce n'est pas *vahoaka madinika* mais *vahoaka mandinika*. Certes, la population vit dans la pauvreté, mais lors des élections, elle a pris le temps de réfléchir sur celui qui peut porter sa voix et ses doléances. C'est pour ça que le choix se porte sur quelqu'un qu'elle ne voit pas la trahir.

Quelles dynamiques allez-vous insuffler au sein de l'Assemblée nationale ?

N.R.A. : Tout le monde constate que Madagascar vit dans une situation très difficile et que la pauvreté est ambiante. Au sein de l'Assemblée nationale, nous ambitionnons de changer les pratiques politiques. Je suis sûr que cette nouvelle législature occasionnera un changement notable. Le rapport de force est un élément qui nous indique cette configuration. Même si l'opposition est en minorité, elle peut entraîner des changements. Les pratiques politiques ne doivent pas être uniquement cristallisées par les rapports de force constants et les batailles politiques stériles. L'Assemblée nationale est attendue pour répondre aux aspirations du peuple. C'est une institution clé pour le pays. Je suis sûr qu'il y aura un nouveau souffle sur la chambre basse. **P**

Anciens ministres : entrée fracassante dans l'hémicycle

Les ministres sortants ou anciens ministres ont connu des fortunes diverses lors des législatives. La plupart ont été élus, à l'image de Tokely Justin (Irmar, Sambava), Augustin Andriamananoro (Irmar, Antananarivo I) et la locomotive de la majorité, Marie Michelle Sahondrarimalala (Irmar, Fianarantsoa), qui a même réussi à emmener dans son sillage son colistier Andriamiharimanana Seth Rajoelina (Irmar, Fianarantsoa). Lalatiana Rakotondrazafy (Irmar, Faratsiho) et Solo Randriamanampisoa (Irmar, Fandriana), tous les deux anciens ministres, ont subi une défaite.

La stratégie de la coalition présidentielle de présenter des candidats loin d'être vierges de toute expérience politique a été payante. Tandis que les deux plateformes de l'opposition ferraillaient pour investir les candidats et pour éviter des crises internes, les Orange avançaient avec certitude. Du côté des vaincus, les défaits les plus retentissants sont celles de Christine Razanamahasoa (indépendante, Ambatofinandrahana), Hajo Andrianainarivelo (Kôlekitifa an'ny

Malagasy, Avaradrano) et Brunelle Razafintsandraofa (Firaisankina, Ikongo). Ils ont été respectivement défaits par Narson Seth Jean Richard Razafindrabary (Irmar), pour l'ancienne occupante du perchoir, Benjamina Avotrainsa Rajaobelina Mary Thomas Andriamosa (Firaisankina) et Rijaniaina Thierry Radafindrano Andriamanga (Irmar), pour le président du Malagasy Miara-Miainga (MMM), Mariette Ravoniarisoa (Irmar), pour le vice-président de l'Assemblée nationale. Alors que l'Avaradrano est son fief et son bastion, le président du parti MMM paye sans aucun doute la stratégie de l'opposition qui espérait y faire un doublé. Sur les quatre des 13 candidats à l'élection présidentielle de 2023, seuls Roland Ratsiraka (Kôlekitifa an'ny Malagasy) et Siteny Randrianasolonaiako (Firaisankina) ont été élus.

R.A



Recommandations de la SADC

**« IL FAUT S'ABSTENIR DE TOUTE
ACTIVITÉ TELLE QUE LES LANCEMENTS
DE PROJETS OU LES INAUGURATIONS
D'INFRASTRUCTURES »**

La mission a constaté que le climat politique et de sécurité pendant la période préélectorale et le jour des élections était généralement calme et pacifique, et qu'il n'y avait pas eu d'incidents de conflit signalés qui pourraient nuire au déroulement des élections. (Elle) a observé diverses activités de campagne, notamment des rassemblements et des tournées organisées par les partis et les candidats en lice. Il a été noté en outre que la police n'était pas présente à la plupart des manifestations de la campagne (...) observées. Toutefois, la situation en matière de sécurité était généralement calme et pacifique, aucun épisode de violence ou de manifestation n'ayant été signalé au moment de la présente déclaration. Les élections législatives de 2024 sont régies par la Constitution de la République de Madagascar de 2010.

Préoccupations

Parallèlement à la Constitution, plusieurs autres lois s'appliquent, notamment la loi organique 2018-008 sur le régime général des élections et des référendums, la loi organique 2015-020 sur la Commission électorale nationale indépendante, la loi organique 2018-010 sur l'élection des députés à l'Assemblée nationale, le décret n° 2024-243, le décret n°2024-582, et les arrêts de la Haute Cour constitutionnelle. La mission a noté que, conformément à l'article 69 de la Constitution, les membres de l'Assemblée nationale sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. En outre, l'article 4 de la loi organique 2018-010 sur l'élection des députés à l'Assemblée nationale stipule que les députés sont élus au suffrage universel direct, le candidat ayant obtenu la majorité des voix étant déclaré élu.

La Ceni a été créée en vertu de l'article 1 de la loi organique relative à la Commission électorale nationale indépendante en application de l'article 5 de la Constitution de Madagascar. Elle a pour mandat d'organiser, de mettre en œuvre, de coordonner et de conduire les élections dans le cadre de la loi. La Mission a noté que l'article 15 de la loi organique sur la Ceni définit la composition de la Commission, qui se compose de neuf membres. Chaque membre est nommé par une entité spécifique, à savoir le Président de la République, le Sénat, l'Assemblée nationale, la Haute Cour constitutionnelle, la Cour suprême, le barreau et l'ordre des journalistes; les deux autres membres sont nommés par des organisations de la société civile participant à l'observation des élections. La Ceni a informé la Mission que les électeurs inscrits sont au nombre de onze millions six-cent-trente-et-un-mille-cent-cinquante-six (11 631 156), ce qui représente une augmentation d'environ 5,32%, par rapport à la liste électorale des élections présidentielles de 2023.

(Elle) a également noté que vingt-huit mille cent vingt-quatre (28.124) bureaux de vote avaient été établis dans tout le pays (et) a pris note des préoccupations exprimées

Les parties prenantes ont exprimé des préoccupations concernant les difficultés rencontrées pour accéder à la liste électorale dans certains fokontany

par les parties prenantes au sujet des mesures administratives et politiques qu'elles considéraient comme des mesures d'exclusion. Par exemple, il y a des informations selon lesquelles des candidats se sont vus refuser des certificats fiscaux qui étaient requis pour leur inscription en tant que candidats et leur candidature a été rejetée en raison du non-paiement de la contribution de 20 millions d'ariary exigée par le décret n°2024-244, qu'ils considéraient comme assez élevée. La publication de la liste électorale a été considérée comme une amélioration significative du système électoral du pays, la liste électorale étant désormais facilement accessible en format numérique sur le site web de la Ceni, simplifiant ainsi le processus de vérification pour les électeurs individuels.

Assurances

Toutefois, les parties prenantes ont exprimé des préoccupations concernant les difficultés rencontrées pour accéder à la liste électorale dans certains *fokontany*, tandis que certaines parties prenantes, y compris les partis politiques et les candidats indépendants, ont informé (...) de l'impossibilité d'accéder à la liste électorale complète pour vérifier les membres de leur parti. La Mission a en outre noté que la Ceni organisait activement des campagnes d'éducation civique et électorale à l'intention des citoyens. Toutefois, certaines parties prenantes se sont dites préoccupées par le calendrier de l'éducation des électeurs, notant qu'elle avait été laissée jusqu'à la toute fin avant les élections. (Elle) a pris note des préoccupations exprimées par les parties prenantes concernant le temps nécessaire pour transporter les bulletins de vote depuis les bureaux de vote aux centres de collecte.

Les parties prenantes (l') ont informé que le pays était vaste et que le transport des matériels de votes vers les

centres de collecte pouvait prendre du temps. La Mission a également pris note des assurances données par les agents de la sécurité de l'État qu'ils fourniraient l'appui nécessaire, comme le prescrit la loi, pour assurer le transport des bulletins de vote. Les principes et lignes directrices régissant les élections démocratiques de la SADC exhortent les États membres de la SADC à "promouvoir les conditions nécessaires pour favoriser la transparence, la liberté des médias, l'accès à l'information par tous les citoyens et l'égalité des chances pour tous les candidats et partis politiques d'utiliser les médias d'État". La Mission a pris note de la garantie de la liberté d'expression, de communication et de presse dans la Constitution de Madagascar.

Cependant, lors des discussions avec les parties prenantes, des inquiétudes ont été soulevées concernant la fermeture illégale de certaines stations de radio privées par les autorités gouvernementales compétentes. La Mission a contacté l'autorité compétente et a été informée que les stations de radio concernées avaient été averties pour non-respect des lois en vigueur.

Opinion

La Mission a noté également que l'Autorité nationale de réglementation des médias, conformément à la loi, a été chargée de garantir l'égalité du temps d'antenne accordé aux candidats par les services publics de radio et de télévision. Toutefois, (elle) n'est toujours pas opérationnelle. De plus, les parties prenantes ont exprimé leur inquiétude concernant le parti pris des médias d'État envers les candidats du parti au pouvoir. La Mission a observé que la présence des femmes dans le processus électoral restait limitée.

(Elle) a pris note de l'opinion des parties prenantes selon laquelle ce manque de participation était attribué aux difficultés économiques et sociales auxquelles les femmes étaient confrontées. Les parties prenantes ont souligné que la contribution de 20 millions d'ariary prévue par le décret a également limité la participation des femmes. La Mission a pris note des inquiétudes exprimées par les parties prenantes quant à la faible participation des jeunes à la vie politique et aux processus électoraux.

Les parties prenantes ont fait savoir à la Mission que cette situation était principalement causée par des problèmes économiques. La Mission a pris note des inquiétudes exprimées par les parties prenantes concernant le lancement et l'inauguration de travaux publics par le gouvernement pendant la

Le manque de participation était attribué aux difficultés économiques et sociales auxquelles les femmes étaient confrontées

campagne électorale, ce qui pourrait être en contradiction avec l'article 61 de la loi organique sur les élections générales et les référendums. Certaines parties prenantes ont considéré cela comme un avantage pour les candidats pro-gouvernement. La Mission a pris note des inquiétudes exprimées par les parties prenantes concernant le fait que le gouvernement et la CENI n'ont pas suivi la majorité des recommandations formulées par la SADC dans le rapport de la SEOM lors des élections présidentielles de 2018, des élections législatives de 2019 et des élections présidentielles de 2023.

Couverture équitable

Il serait recommandable que la Ceni garantisse l'accès des électeurs et des candidats aux listes électorales de toutes les *fokontany*, conformément à l'article 19 de la loi organique sur les élections et les référendums. Il sied que la Ceni renforce son programme d'éducation civique et électorale de manière opportune afin de garantir une compréhension parfaite des procédures électorales par l'électorat. Il convient que la Ceni mette en

œuvre les recommandations passées et présentes formulées par les SEOM de la SADC qui amélioreraient la qualité des systèmes électoraux à Madagascar. Il est recommandé à la Ceni de prendre en considération l'urgence de la livraison rapide des bulletins de vote aux centres de collecte et du recours à la technologie.

Il est fortement recommandé au gouvernement de mettre en place dans un meilleur délai l'Autorité nationale pour la réglementation de la communication avec les médias afin de garantir une couverture équitable des partis politiques et des candidats par les médias publics. Il est fortement recommandé au Gouvernement et aux acteurs politiques d'améliorer les paramètres sociaux, culturels et politiques en vue de renforcer la participation et l'inclusion des candidatures féminines dans le processus politique, et d'augmenter la représentation des femmes dans les fonctions électives conformément au Protocole de la SADC sur le genre et le développement. Selon l'article 4.1.1 des principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2021), il est vivement recommandé au gouvernement et aux acteurs politiques de mettre en place des politiques favorisant la participation active des jeunes à la vie politique et aux processus électoraux.

Cela facilitera la pleine participation de tous les citoyens aux processus démocratiques et de développement. Le gouvernement est fortement encouragé à assurer le strict respect de l'article 61 de la loi organique sur les élections générales et les référendums et à s'abstenir de toute activité telle que les lancements de projets ou les inaugurations d'infrastructures qui pourraient être perçues comme contraires à la loi. Il est fortement recommandé au gouvernement et à la Ceni de prendre des mesures afin d'appliquer les recommandations émises par la SEOM dans son rapport sur les élections présidentielles de 2018, les élections législatives de 2019 ainsi que les élections présidentielles de 2023. Nous restons convaincus que la mise en application de ces recommandations permettra d'améliorer le déroulement du processus électoral à Madagascar. (...) » 



GRAND DOSSIER : LA PARTICIPATION FÉMININE

« Une tendance positive a été constatée entre la dernière législature de 2019 et cette année »	36
Genre et partis politiques : « Les obstacles culturels et les pratiques politiques discriminatoires persistent »	38
Présence des femmes dans les instances de décision, les goulots d'étranglement	40



« UNE TENDANCE POSITIVE A ÉTÉ CONSTATÉE ENTRE LA DERNIÈRE LÉGISLATURE DE 2019 ET CETTE ANNÉE »

La présidente du Conseil national des femmes de Madagascar (CNFM), une organisation qui regroupe les associations de femmes de toute origine agissant sur le territoire malgache, analyse – en complément de celle de Valdiodio Ndiaye (voir article p.40) – la participation féminine aux législatives. Il y a un léger mieux, mais les défis demeurent importants.

ESTELLE ANDRIAMASY

Parmi les 163 députés nouvellement élus à l'Assemblée nationale, seules 26 sont des femmes, ce qui représente un taux de 16%. Ce qui constitue une très légère amélioration par rapport à la précédente législature qui comptait 22 femmes députées sur 151.

Taux

Une tendance positive a été constatée entre la dernière législature de 2019 et cette année. En 2019, 154 femmes se sont présentées candidates contre 957 hommes. Durant les législatives, le nombre des femmes candidates a été de 219 femmes – dont 80 têtes de listes, contre 1 129 hommes. Le taux de candidature des femmes est passé de 13,86 % à 16,25%, entre 2019 et 2024.

Ainsi, une légère hausse de 3% a été enregistrée entre les deux législatures. En 2019, 22 femmes ont été élues contre 129 hommes sur un total de 151 députés. Pour cette année, les résultats officiels ont enregistré 26 femmes élues contre 137 hommes pour un nombre total de sièges de 163 députés. Le taux est passé de 14,6 % à 16%. Une hausse de 1,4 % du nombre des femmes élues a été constatée entre les deux législatures.

Contraintes comportementales

Depuis des années, des actions afin de promouvoir la participation des femmes au processus électoral et à la candidature ont été réalisées. Mais eu égard à la faible participation des femmes à la vie politique, à cause de motifs culturels ou économiques, le changement de la tendance reste un processus dynamique qui nécessite l'implication de tous les acteurs concernés. Il ne faut pas occulter les contraintes comportementales dues à un manque de confiance en soi et de *leadership*.

Depuis l'année 2023, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), par exemple, a déployé des efforts afin de promouvoir la participation des femmes au processus électoral en partenariat avec le CNFM. Lors de la présidentielle, des actions de formations des femmes leaders ont été réalisées afin de sensibiliser leurs pairs à participer au processus électoral, ainsi que la formation de 50 femmes potentiellement candidates aux législatives et aux communales. En 2024, ces actions ont été renforcées, à travers l'accompagnement de 35 femmes candidates sur la liste aux législatives du 29 mai. Des émissions radiophoniques de sensibilisation ont été diffusées à la chaîne nationale et auprès des stations locales et régionales.

Combiner les efforts

Une synergie des actions des associations féminines œuvrant dans la promotion des candidatures féminines a été enregistrée sous le leadership du CNFM. Depuis 2019, l'organisation a pu rassembler les associations à l'instar de la Plateforme des femmes en politique de l'océan Indien (PFOI), le Vondrona miralenta ho an'ny fampandrosoana (VMLF), la Fédération

Les sensibilisations, et l'éducation politique des femmes devraient être renforcées afin d'avoir plus d'impacts

pour la promotion féminine et enfantine (FPFE)... afin de participer aux activités de formation des femmes leaders et aux renforcements des capacités des femmes candidates qu'elle a organisés. Les recommandations qui en sont découlées, entre autres, étaient de combiner les efforts et harmoniser les actions afin d'avoir plus d'impacts. Sur les 35 femmes candidates formées par le CNFM et l'OIF en mai 2024, trois femmes ont été élues députées.

Cette hausse de 3% de candidatures des femmes et de 1,4% du taux des femmes élues entre les deux législatures est un produit des efforts des partenaires à l'instar de l'OIF, Electoral institute of southern Africa (EISA), du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) qui n'ont cessé de ménager des efforts pour rehausser le leadership et la participation politique des femmes avec la mise en œuvre des actions par les structures des femmes sur terrain. Les résultats ont montré que les sensibilisations, les renforcements des capacités et l'éducation politique des femmes devraient être étayés afin d'avoir plus d'impacts.

Émancipation

Dans les détails, la région Matsiatra Ambony affiche un plus grand nombre de députées femmes avec quatre députés. Elle est suivie par la région Analamanga qui possède trois députés femmes. En deuxième tendance s'affiche une série de régions qui a enregistré chacune deux députées, à savoir Fitovinany, Melaky, Alaotra Mangoro et Atsinanana. Il est à signaler qu'un changement notable a été enregistré au niveau des régions considérées à fort ancrage culturel par rapport aux rôles destinés aux femmes dans la société (Fitovinany et Melaky qui ont enregistré chacune deux femmes élues). En troisième tendance, une série de 10 régions est arrivée à élire une femme députée pour chaque région. Six régions dont l'Itasy, le Vakinankaratra, la Sava, l'Atsimo Andrefana, le Menabe et l'Androy n'ont aucune députée femme. La décentralisation des sensibilisations et des actions de promotion de la participation politique des femmes au niveau des régions pourrait améliorer les résultats dans les régions où le poids de la tradition se heurte à l'émancipation des femmes dans la prise de décision au sein de la communauté. **P**

Près de 12 000 femmes parlementaires en Afrique

Selon le baromètre de la Participation politique des femmes en Afrique 2021 (PPF), les femmes représentent 24% des 12 113 parlementaires en Afrique dont 25% dans les chambres basses et 20% dans les chambres hautes du Parlement. Grâce à des lois courageuses, certains pays, comme le Rwanda, ont atteint la parité dans la représentation.



Genre et partis politiques

« LES OBSTACLES CULTURELS ET LES PRATIQUES POLITIQUES DISCRIMINATOIRES PERSISTENT »

L'auteure propose une lecture éclairée des problématiques qui demeurent dans la participation féminine aux processus décisionnels ou dans la participation aux élections.

JEAN CLÉO RAOBIVÉLO

Aborder la question du pouvoir des femmes dans une perspective de genre est crucial pour promouvoir une véritable égalité des chances dans l'accès aux postes de décision. Malgré l'engagement en faveur de la promotion du genre dans un cadre de développement durable et équilibré, les opportunités pour les femmes d'accéder aux sphères décisionnelles demeurent limitées à Madagascar.

Rôle crucial

La participation politique des femmes a légèrement progressé ces dernières années, mais elles restent largement sous-représentées dans les plus hauts niveaux de gouvernance. La culture politique malgache perçoit encore la politique comme un domaine réservé aux hommes, ce qui pose un défi significatif pour la pleine participation des femmes. Les partis politiques malgaches – souvent dominés par les hommes – sont critiqués pour leur manque d'ouverture aux femmes, malgré les efforts pour instaurer le genre dans la politique nationale. Pour comprendre ces dynamiques, il est essentiel d'explo-

rer le contexte historique de Madagascar depuis son indépendance, ainsi que les obstacles spécifiques comme l'alphabétisation inégale et la précarité économique des femmes.

Le genre est un concept social qui remet en question les inégalités basées sur les différences sexuelles, influencé par des courants comme l'histoire sociale des femmes et les divers tournants linguistiques. Cette approche vise à identifier et à rectifier les déséquilibres de genre créés par les cultures et les politiques. En ce qui concerne les partis politiques, ils sont décrits comme des institutions essentielles à la démocratie moderne, permettant la représentation des citoyens et l'exercice du pouvoir politique. Ils jouent un rôle crucial dans la formulation des politiques et dans la promotion des intérêts divers au sein de la société.

Participation à la vie politique

L'analyse de la relation entre genre et politique souligne comment les structures politiques traditionnelles ont historiquement marginalisé

les femmes, en leur refusant souvent l'accès aux sphères de pouvoir et de décision. Cette exclusion est illustrée à travers des exemples historiques comme l'époque coloniale à Madagascar, où les femmes étaient largement exclues des processus politiques et éducatifs. D'où, l'importance croissante des mouvements pour les droits des femmes et des cadres légaux internationaux qui visent à éliminer la discrimination de genre en politique.

Cette situation a favorisé des progrès législatifs tels que la politique nationale de la femme à Madagascar et les conventions internationales comme la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Cedaw), soulignant ainsi les efforts pour intégrer pleinement les femmes dans la vie politique et publique. Concernant, les difficultés de la participation politique des femmes à Madagascar, de nombreux obstacles auxquels les femmes malgaches font face dans leur participation à la vie politique peuvent être évoqués. Deux principaux facteurs influent sur cette situation : les facteurs idéologiques et les facteurs juridiques et institutionnels.

Rôles secondaires

Sur le plan idéologique, la société malgache, imprégnée de traditions profondément enracinées, perçoit la politique comme une affaire exclusivement masculine. Les coutumes et les pratiques traditionnelles limitent la liberté des femmes en les reléguant souvent à des rôles subordonnés par rapport aux hommes. La religion, notamment le christianisme, a historiquement assigné aux femmes des rôles secondaires, renforçant ainsi leur position d'infériorité dans la société.

Du point de vue juridique et institutionnel, la réalité politique reste largement dominée par les hommes, malgré les avancées législatives et constitutionnelles qui reconnaissent l'égalité des genres. Les lois et les politiques en faveur de l'égalité des sexes sont souvent mal appliquées et ne font pas partie des priorités des gouvernements successifs. Bien qu'ils soient obligés par la loi de respecter une approche genre, les partis politiques ne promeuvent pas activement la représentation des femmes dans leurs rangs. Les autres facteurs de blocage concernent l'éducation parfois limitée des femmes, particulièrement en milieu rural. Ce qui contribue à leur exclusion de la sphère politique. L'analphabétisme et la dépendance économique renforcent cette marginalisation. Ils empêchent les femmes d'accéder aux ressources nécessaires pour s'engager pleinement dans la politique. Ainsi, bien que des progrès aient été réalisés en termes de reconnaissance juridique de l'égalité des genres, les obstacles culturels profondément enracinés et les pratiques politiques discriminatoires persistent, limitant significativement la participation politique des femmes à Madagascar.

L'amélioration de la participation politique des femmes à Madagascar dépend principalement de deux axes

La mise en œuvre des principes de genre reste problématique dans la Grande île

d'action. D'une part, la priorisation par l'État de la mise en œuvre effective des textes juridiques, des politiques nationales et des programmes visant à promouvoir l'égalité des genres, ce qui nécessite un engagement politique fort et continu pour surmonter les obstacles institutionnels et culturels. D'autre part, il est crucial de changer l'attitude socioculturelle à Madagascar qui tend à sous-estimer le potentiel des femmes, les qualifiant parfois de *fanaka malemy* (élément négatif). Les femmes doivent démontrer leur capacité à occuper des postes décisionnels par le biais de candidatures électorales et de nominations.

Autonomisation économique et sociale

L'éducation joue aussi un rôle central dans cette transformation. En offrant une éducation de qualité aux femmes, notamment en milieu rural, on peut renforcer leur autonomie économique et leur permettre de participer activement à la vie politique. L'autonomisation économique des femmes est essentielle pour leur émancipation et pour réduire leur dépendance vis-à-vis des hommes, facilitant ainsi leur engagement politique. Pour améliorer la participation politique des femmes à Madagascar, il est indispensable de combiner l'application effective des politiques de genre, le changement d'attitude culturelle et l'éducation des femmes pour favoriser leur autonomisation économique et sociale.

La mise en œuvre des principes de genre reste problématique dans la Grande île. La culture politique est profondément enracinée dans une société patriarcale qui relègue les femmes à une position secondaire. Malgré les efforts personnels des femmes pour accéder à des postes politiques, leur représentation demeure très faible par rapport à d'autres pays africains. Les partis politiques, censés être des institutions d'information politique et sociale, deviennent souvent des vecteurs de discrimination en raison de l'égoïsme des hommes. En réaction à cette situation, certaines femmes, figures politiques, ont été amenées à créer leurs propres partis politiques. **P**

Deux programmes ambitieux de formation et de mentorat baptisés Young Women in Politics Program et Mahasaky Women&Youth ont été lancés pour mieux accompagner les jeunes femmes et hommes qui aspirent à faire carrière dans la politique ou qui ambitionnent de se porter candidates aux élections locales. Ils ciblent non seulement les femmes, mais également tous les acteurs politiques qui ont leur part de responsabilité dans le renforcement de la participation inclusive des femmes dans les processus décisionnels.



© EISA MADAGASCAR

Présence des femmes dans les instances de décision

LES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT

*26 sur 163. C'est le nombre de femmes députées qui feront partie de la nouvelle législature à Tsimbazaza.
26 sur 163. Des chiffres qui traduisent la faiblesse de la présence politique des femmes à Madagascar.*

VALDIODIO NDIAYE

Abstraction faite de la succession de cinq reines au cours du XIX^e siècle, il semblerait que l'instauration de la République et le modèle européen et ses soubassements fonctionnels aient amoindri la prégnance du rôle de la femme malgache. Ce qui constitue un paradoxe démocratique, sachant que les femmes constituent 51% de la population à Madagascar.

Précarité politique des femmes

Bien réelle, cette précarité politique des femmes reste toutefois nuancée à Madagascar. En effet, si l'on prend toujours l'exemple de la nouvelle configuration de la chambre basse, l'on constate que sur les hauts plateaux¹, les femmes sont davantage présentes dans les instances de décision. En revanche, si l'on pointe un peu plus vers le bassin austral du pays, particulièrement dans les régions du Menabe, de l'Atsimo-Andrefana et de l'Androy, où les femmes sont parfois amenées à revendiquer le droit à la parole, aucune n'a été élue.

Au-delà des pesanteurs culturelles, d'autres problématiques liées à l'éducation, l'économie ou les structures politiques viennent freiner la participation des femmes malgaches dans les instances décisionnelles. Par ailleurs, dans les partis politiques, instances par excellence de l'expression démocratique, les femmes sont quasi-minoritaires et le rôle qu'elles y jouent relève du support opérationnel de l'appareil politique. Si l'on considère que les partis politiques sont les institutions charnières où émergent les futurs décideurs et élus, force est de constater que le taux de représentativité des femmes dans les postes de décision, nominatifs ou électifs, est systématiquement précaire.

Cadre normatif international

S'il s'avère qu'«en théorie», Madagascar a déjà ratifié plusieurs instruments juridiques régionaux et internationaux en faveur de la promotion de la femme dans les sphères décisionnelles, l'effectivité de l'application de ces mécanismes reste aléatoire. En effet, outre le cadre nor-

matif international auquel Madagascar a adhéré², c'est la Constitution elle-même qui souligne «*l'égal accès et la participation des femmes et des hommes aux emplois publics et aux fonctions dans le domaine de la vie politique, économique et sociale*»³. L'expérience africaine a démontré que le cheminement vers une participation effective des femmes dans les postes décisionnels, notamment en politique, doit passer par l'adoption de réformes concrètes et affirmatives comme l'institution de listes zébrées aux élections, le système de quota ou de sièges «réservés» au Parlement. À titre illustratif, certains pays comme le Djibouti, le Rwanda, le Sénégal, grâce à ces mesures, ont pu enregistrer l'une des plus importantes croissances dans le courant des 25 dernières années en matière de représentativité des femmes au sein du Parlement⁴.

À Madagascar, des efforts conjugués autour de la sensibilisation des acteurs concernés ont été initiés par la société civile locale et les organisations internationales. Ces dernières, à l'instar de l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA), ciblent préférentiellement les femmes dans leurs actions d'éducation civique et citoyenne depuis 2013. D'autres activités, dont le renforcement de capacités des femmes candidates que l'EISA perpétue depuis 2021, continuent de faire écho auprès des bénéficiaires⁵. Parmi celles qui y ont participé, Aurélie Razafinjato, élue dans le district de Vohibato, et Anja Naivohanitriniaina, secrétaire nationale du parti Malagasy tonga saina (MTS). Enfin, si l'esprit de relève ne se reflète pas dans la structure interne de la majorité des partis politiques malgaches, comme le souligne le détachement progressif des citoyens de ces derniers un programme de formation et de mentorat, sous le nom de «Young Women in Politics Program» à l'endroit des jeunes femmes aspirant à faire carrière dans la politique ou à devenir candidates a également été pensé. Une telle initiative articulée à des orientations politiques affirmées peut constituer un levier fort pour résorber le gap du déficit de la présence des femmes dans les instances décisionnelles. En définitive, le grand défi relève d'une volonté politique de la base (des partis et mouvements politiques) au sommet, en somme de l'applicabilité et de la matérialisation des visions et intentions affirmées. **P**

RÉFÉRENCES :

1. Dans la région Analamanga, 4 des 22 sièges à l'Assemblée sont occupés par des femmes ; dans la Haute Matsiatra, l'on parle de 4 femmes députées
2. À ne citer que la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF), la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité ; la Résolution 1820 sur les violences sexuelles à l'égard des Femmes ; le Protocole de la SADC sur le genre et le développement.

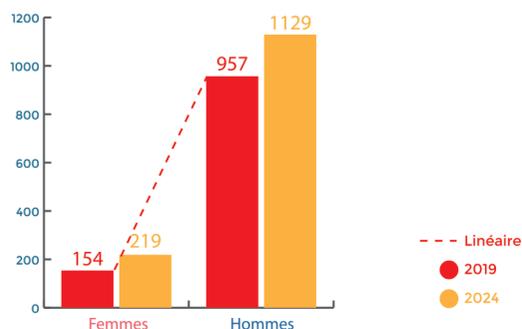
3. Art.6 de la Constitution
4. Avec 25% des sièges au Parlement
5. Lors de la dernière campagne législative, EISA a sensibilisé 475 009 personnes dont 2 565 personnes en situation de handicap, 258 253 jeunes et 256 626 femmes.



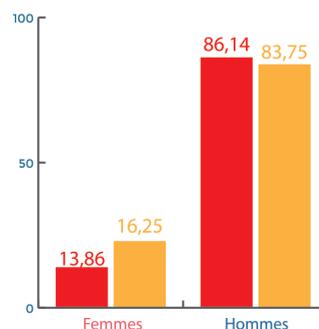
ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

COMPARAISON DU NOMBRE DES CANDIDATURES FÉMININES

Évolution du nombre
des candidatures féminines

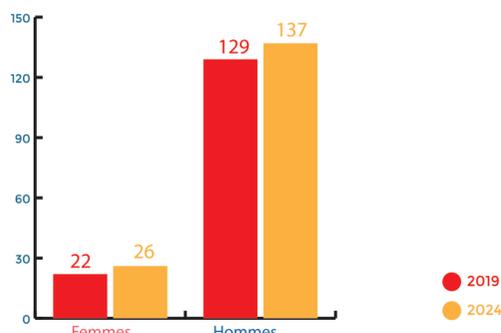


Évolution du taux
des candidatures féminines (%)

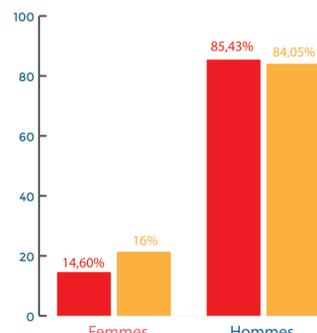


COMPARAISON DU NOMBRE DES FEMMES ÉLUES

Évolution du nombre
des femmes élues



Évolution du taux
des femmes élues députés



Parité : une avancée et des reculs

Une « toute » petite progression. Même si deux femmes ont rejoint les rangs des occupantes des travées de l'Assemblée nationale par rapport à 2019, elles demeurent toujours sous-représentées dans cette institution. Sur les 163 députés élus, seuls 26 sont des femmes, soit un taux de 15,95%. Pour la nouvelle législature, elles seront donc 26 femmes au sein de la chambre basse. La représentation est quasiment identique à celle de 2019, où le taux était de 15,89%.

La Grande île est quelque peu en décalage avec les tendances de l'Afrique subsaharienne. Les études de l'Union interparlementaire (UIP) sur l'année 2023 font état de « progrès en matière de représentation des femmes dans les assemblées législatives nationales » même s'ils ont été « lents et mitigés ». La représentation féminine a enregistré une croissance de 0,4% par rapport à 2022. Ainsi, la proportion globale de femmes dans les chambres de votation du monde entier a augmenté pour atteindre 26,9% à la suite d'élections et de nominations tout au long de l'année 2023, selon l'organisation internationale dans son dernier rapport sur les *Femmes au parlement*. La croissance est similaire à celle de 2022, mais plus lente que les deux années précédentes, a-t-elle indiqué. En 2021 et 2020, l'augmentation était de 0,6 %.

Les législatives malgaches de 2024 ont été un rendez-vous manqué de l'histoire pour la parité. Les disparités sont encore trop nombreuses, surtout dans les répartitions géographiques. Les hautes terres enregistrent le plus grand nombre de femmes élues. À Analamanga, elles sont quatre sur 22 députés à être des femmes, soit un taux de 18,18%. Dans la région Haute Matsiatra, ce sont quatre députées sur neuf qui sont des femmes, soit un taux de 44,44%. Les régions de Bongolava, d'Itasy, de Vakinankaratra, de Sava, d'Androy, d'Atsimo-Andrefana et de Menabe sont les cancre. Aucune femme n'y a été élue.

À l'échelle mondiale, pour l'année 2023, le Rwanda était une fois de plus en tête du classement mondial, les femmes représentant 61,3% des sièges à la chambre des députés, suivi de Cuba et du Nicaragua avec 55,7% et 53,9%, respectivement. L'Eswatini a enregistré la plus forte progression de la représentation des femmes parmi les pays ayant organisé des élections en 2023, avec une augmentation de 20 points de pourcentage dans sa chambre haute. Il est suivi par le Bénin et la Sierra Leone, avec des augmentations respectives de 18,5 et 15,9 points de pourcentage.

R.A



Docteur Idrissa Traore,
conseiller juridique et expert international
«Il faut harmoniser les textes avec les législations nationales»

« On peut agir à travers le volet juridique afin d'améliorer la situation des femmes. La plupart des pays africains ont signé des conventions internationales qui protègent et qui aspirent à l'évolution de ces conditions. Mais il est regrettable que beaucoup de pays qui l'ont signée ne l'ont pas ratifiée. Il ne faut pas confondre signature et ratification. L'Union africaine avait entrepris il y a deux ou trois ans une campagne continentale de ratification pour signifier l'importance de la ratification des conventions.

Il ne suffit pas non plus de signer ou ratifier, car il faut harmoniser les textes avec les législations nationales. Il y a beaucoup de Constitutions qui le consacrent. À travers le monde, de nombreuses lois ont été adoptées pour favoriser la participation des femmes aux instances de décision et dans la vie publique électorale. Par exemple, le Burkina Faso a voté des lois dans ce sens. La première loi a été adoptée en 2009. La deuxième, en 2020. La première est intitulée "Loi sur le quota des femmes".

Malheureusement, le texte n'avait pas prévu de quota pour la participation des femmes dans les sphères de décision. Adopter des quotas des femmes dans les instances peut être difficile, mais ce n'est pas impossible pour qu'elles puissent intégrer efficacement les sphères de décision. Par exemple, dans les concours, il faut séparer la liste des candidats femmes et hommes. Cela permettra d'être sûr que des femmes accèdent aux fonctions décisionnelles ».

Mialisoa Randriamampianina,
 directrice exécutive de Transparency International - Initiative Madagascar



« Les femmes et les jeunes sont les plus lourdement concernés par les différentes formes de corruption »

« Les femmes sont les plus lourdement impactées par la corruption, d'où leur engagement dans une association comme Transparency international et dans la lutte contre la corruption. Dans les volets de l'éducation de la santé, par exemple, ce sont toujours les femmes et les jeunes qui sont les plus lourdement concernés par les différentes formes de corruption et de mauvaises habitudes. Notre tradition crée également des situations telles que les jeunes et les femmes sont les plus sanctionnés par certaines pratiques. Je pense que cette conscience de la situation pousse les jeunes et les femmes à mieux

participer dans la lutte contre la corruption en particulier mais aussi dans le développement de Madagascar en général. Mais j'estime que l'audace est la première arme. Il faut avoir l'audace de commencer et d'être des exemples au sein de la société ou des instances décisionnelles. Parce que si les femmes n'ont pas cet exemple de leurs sœurs qui ont réussi et surtout qui donnent la place à d'autres femmes, il sera difficile de suivre le mouvement. Un travail de dialogue et d'ouverture est nécessaire avec les hommes. Une approche franche mais aussi en toute amitié. L'idée est de commencer maintenant à l'aube d'une nouvelle législature qui, j'espère, aboutira à des lois qui permettent aux femmes de participer davantage à la vie publique. J'espère aussi voir l'émergence d'une génération de militantes politiques qui comprennent que quelque part, si on veut vraiment avancer, il faut que nous avançons nous-mêmes. En tant que femme, on ne demande pas la place, non seulement on la prend mais on fait de la place pour les autres sœurs également. On ne peut pas juste faire une réussite très individuelle. »



Justin Andriamahefa,
 formateur et Gender Champion du projet Talily Raïke
« Autant de femmes maires potentielles »

« J'avais été élu à deux reprises à la tête d'une commune. A ma troisième présentation j'ai perdu les élections face à une femme. C'était un déclic. Dès lors, je me suis vraiment mobilisé pour qu'il y ait cette égale participation des femmes et des hommes dans les sphères de prise de décision. Aujourd'hui, notre commune est dirigée par une femme qui fait partie d'une association des femmes maires de Madagascar.

Je suis convaincu que l'élection locale est une vraie opportunité si nous voulons vraiment accroître la participation des femmes dans les sphères de décision. Dans la Grande île, nous recensons près de 1 600 communes, donc autant de femmes maires potentielles. C'est une véritable opportunité qu'il ne faut pas rater. J'ose croire que le report des communales puisse permettre de mieux organiser les élections. Les législateurs peuvent agir par rapport aux questions liées aux quotas par exemple.

Nous avons fondé une association d'élus sensibles au genre. Nous optons pour des élections sensibles au genre. C'est peut-être ce qui nous manque à Madagascar pour impulser le vrai développement alors que la gent féminine est majoritaire. Si elle ne participe pas, elle deviendra un fardeau ».

Propos recueillis par R.A et H.R dans le cadre de la célébration de Journée Internationale de la Femme africaine



Montée des extrêmes

CES ILLUSIONS QUI FONT LE MONDE

Dimanche 9 juin 2024, c'est la douche froide. Aux élections européennes, en France, c'est le Rassemblement national de Jordan Bardella qui domine le scrutin, avec 31,37% des voix. L'extrême droite grappille peu à peu de la place au sein de l'espace public européen.

ELIE RAMANANKAVANA

En même temps qu'un matérialisme utilitaire brutal, les superstitions dangereuses que sont la nation, le peuple et le territoire mènent le monde contemporain. Aujourd'hui, toute la planète est plus que jamais retombée dans ces chimères moyenâgeuses, hydre à têtes multiples, génitrice du conservatisme et des diverses positions identitaires. La France, toute l'Europe, les États-Unis d'Amérique, l'Asie, le Moyen-Orient, la Russie, entre autres, sont les théâtres privilégiés d'un monde où l'on élève la nation au rang de divinité, où l'identité nationale est célébrée dans des stades dans une manière de culte au drapeau, à l'hymne national et à la prouesse militaire. Les parades armées, véritable démonstration de force, ou encore les manifestations des extrêmes droites en lieu public, comme les néonazis en Allemagne, sont, sans aucun doute, la cristallisation même d'un phénomène fleurant la psychose.

Relocaliser le pouvoir

Psychose, car la nation c'est un certain nombre d'individus regroupés sous un tissu, des couleurs, célébrés d'un chant où suinte l'amour d'une patrie, d'un peuple qui ne recouvrent qu'une réalité des plus discutables. Tout cela reposant sur une origine commune hypothétique sans le moindre fondement génétique ni historique de quelque sorte. Le peuple lui-même n'est qu'une abstraction. Il est ce grand nombre qui surpasse l'individu non pas par sa quantité, mais par « son essence ». Le peuple ne peut se définir qu'en tant qu'entité qui déborde l'individu. Une notion politique, un concept qui a eu pour rôle de relocaliser le pouvoir sur la terre, le rendre diffus, en opposition à la monarchie de droit divin, qui place le pouvoir au ciel, dans un Dieu omnipotent et dans les mains d'un monarque. Ces trois concepts sont ce que l'on pourrait qualifier d'illusions dangereuses puisque l'incertitude qu'ils revêtent font que ces idées connaissent au cours de l'histoire des flottements, des modifications, des manipulations qui servent un parti au détriment d'un autre.

Toute nation repose sur un territoire. Un espace où s'exercent exclusivement les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires d'un pays. Si en faire une définition n'est pas nécessaire, interroger les fondements même de cette notion est nécessaire, d'autant plus qu'elle constitue une certaine unité dans les droites européennes s'accordant à dire, malgré leurs différences, que « l'Europe est une passoire ». D'où vient-il qu'un groupe d'êtres humains puisse dire à un moment donné de l'histoire que cette terre d'ici à là-bas est nôtre ? Bien sûr le droit international est là pour régir les frontières, mais il s'agit d'un « construit » qui échoue à garantir ses propres acquis, en témoignent les conflits frontaliers. La réponse est plutôt à trouver dans l'évolution même des modes de vie de *homo sapiens* qui va abandonner dans la majeure partie de l'espèce son nomadisme pour

se sédentariser. C'est avec l'agriculture et le besoin d'entretien des terres qu'un tel mode de vie va apparaître. Dès lors, l'homme lambda peut se dire que « la terre et ses fruits sont les fruits de mon labeur, elle est à moi, elle et sa production, et non à vous ». Droit de propriété exclusive donc nécessitant un pouvoir pour l'imposer. Naîtront ainsi les monarchies, les républiques et autres formes de pouvoir, les armées, les guerres, pour légiférer et organiser des groupes humains de plus en plus étendus.

La théorie des avantages comparatifs

Sauf que les terres sont inégales en ressources. Si certaines sont fertiles, d'autres le sont moins. Ce que l'une possède l'autre en manque. Cet état de fait bat en brèche l'exclusivité territoriale. Dès lors, aucun pays ne peut vivre en autarcie sans prendre le risque de se trouver privé de certaines ressources matérielles ou immatérielles toujours vitales même si elles ne répondent pas forcément à des besoins physiologiques. Ainsi, va naître le besoin d'échanges, le commerce international, les migrations, les enrichissements mutuels, soutenus plus tard par la théorie des avantages comparatifs d'un certain David Ricardo.

Cependant, il est avéré qu'à chaque remue-ménage socio-économique, à chaque crise, l'homme retombe dans l'instinct de la territorialité et du nationalisme conservateur, dans un « vous, étrangers, à vous la faute » généralisé qui consolide l'exclusivité et l'exclusion en véritable réflexe. De la sorte a-t-on vu le monde revenir à ces mouvements inconscients mettant sur le dos des autres, toujours bouc émissaire idéal, tous les maux. Une contraction qui s'est manifestée dès la crise économique des *subprimes* en 2008-2009 et exacerbée par la crise de la Covid-19. États-Unis, Europe, Inde, Afrique, Asie, tous s'accordent à dire que la faute est aux autres et qu'il faut affermir les territoires. À présent, en Europe le repli sur soi est porté à sa quintessence avec la droite derrière Viktor Orbán, certes plurielle et pourtant d'accord sur trois questions, à savoir l'identité euro-

**Devant la montée
de la droite, un
retour en force
des discours
identitaires
réapparaît**



Le concept d'identité n'a pas de socle stable ou de fondement



péenne, l'Europe des nations, et l'affermissement des territoires.

Rappelons sur ce point ce discours de Jordan Bardella prononcé le 5 juillet, juste avant les dernières élections législatives en France. « J'agirai, dit-il, en expulsant les criminels et les délinquants étrangers ». Une accusation qui désigne le coupable avant même le procès. Quoi qu'il en soit, cette illusion de l'imperméabilité des territoires ou du moins les bienfaits de son affermissement est intenable. Elle aboutit soit à l'autarcie stérile d'un monde à vase clos, comme la Corée du Nord, soit à des conflits territoriaux de plus en plus violents comme l'actuelle guerre Russie-Ukraine ou encore le conflit génocidaire israélo-palestinien. Car renforcer un territoire, c'est aussi l'étendre, c'est jouer sur l'histoire pour dire « ici c'est encore à nous » dans un flottement continu venimeux.

Fallacieuse identité

Devant la montée de la droite, un retour en force des discours identitaires réapparaît. Avant les élections euro-

péennes, rappelons que Jordan Bardella avait dit « qu'il fallait retrouver l'identité française ». La question se pose, qu'est ce qui constitue cette identité ? Le port du voile à l'école apparemment n'en fait pas partie. La laïcité au contraire est part entière de cette francité. Dans un discours prononcé durant la célébration de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, le numéro un de la droite française avait insisté sur la nécessité « de défendre la laïcité contre ses ennemis réels, non pas les crèches de Noël, mais les prédicateurs islamistes qui ne connaissent rien d'autre que la Loi de leurs prophètes ». Un discours qui définit une identité suivant un critère religieux, la crèche de Noël étant français, mais l'imam jamais, l'islam est dès lors l'ennemi de la laïcité et donc de la république, dans l'un de ses principes inviolables. Ce qui n'est pas sans rappeler le discours que Hitler a prononcé le 30 janvier 1939, pour célébrer le sixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir des nazis, devant le Reichstag. Un discours qui repose lui aussi sur un critère religieux désignant le problème ou l'ennemi du doigt. « Je prophétisais qu'un jour je prendrais en Allemagne la direction de l'État (...) et qu'alors, parmi beaucoup d'autres problèmes, je résoudrais le problème juif. Je crois que ce rire sonore d'alors du judaïsme en Allemagne s'est entre-temps étouffé dans leur gorge », avait tonné le Führer. Le juif qui, pour lui, n'est pas Allemand.

En vérité, le concept d'identité n'a pas de socle stable, ou pour être plus clair, aucun fondement. Comment par exemple définir un Français ? Par la langue, la culture, la religion ? Il suffit de songer à un catholique, épris de Baudelaire, parlant parfaitement le français qui est originaire du Mali et qui réside à Bamako pour se convaincre que cela est insuffisant. En vérité, aucun critère ne suffit, pas même le document attestant de la nationalité française, la preuve, le Président Andry Rajoelina lui-même en possession d'un tel « bout de papier » a pu réfuter sa francité se revendiquant pleinement malgache. Et c'est

Internet est en effet une formidable aubaine pour les militants d'extrême droite

« Dans un pays comme la France, où pourtant l'immigration, parce qu'ancienne, est un phénomène connu et dont on sait que l'intégration ne se fait pas sans hostilité et demande du temps (parfois plus de deux générations), le discours sur l'impossible intégration des migrants musulmans rencontre un écho certain, encore accru par l'amalgame musulman/islamiste. On peut donc imaginer que, dans les pays où l'immigration est un phénomène récent, ce discours puisse trouver encore plus facilement un écho favorable. C'est le cas dans les pays scandinaves ou dans des pays qui furent des pays d'émigration et qui sont devenus des pays d'immigration comme l'Italie et l'Espagne. La tragédie de la folie meurtrière de ce trentenaire norvégien à l'été 2011 ne doit-elle rien aux discours des militants d'extrême droite nationalistes qui dénoncent par le canal d'Internet la menace que ferait peser le monde musulman sur l'Occident chrétien et sur la Norvège blonde aux yeux bleus ? Internet est en effet une formidable aubaine pour ces militants : tout peut se dire, s'écrire et se diffuser sans risque. Les réseaux sociaux, dont on a dit qu'ils avaient joué un rôle certain dans la mobilisation des manifestants tunisiens ou égyptiens, du moins pour ceux et celles qui ont un téléphone portable et accès à Internet, jouent aussi un rôle dans la diffusion des idées populistes et démagogiques de l'extrême droite. Sans être numériquement très nombreux, avec des sites bien répertoriés on peut désormais toucher un très grand nombre de gens (...) »

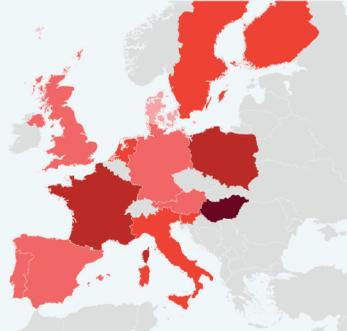
Béatrice Giblin, *Extrême droite en Europe : une analyse géopolitique*

(Hérodote)

L'Europe vire à l'extrême droite

Voix récoltées par le principal parti d'extrême droite* lors de la dernière élection législative (sélection de pays)

	54 %	Fidesz-KDNP
	35 %	PIS
	32 %	RN
	26 %	Fdi
	24 %	PVV
	24 %	SDS
	21 %	SD
	20 %	PS
	18 %	Chega
	16 %	FPÖ
	14 %	Reform UK
	12 %	Vox
	10 %	AFD
	8 %	DD



En date du 8 juillet 2024 (2e tour en France). Scrutins proportionnels, sauf France (majoritaire) et Allemagne, Italie, Hongrie (mixtes).

* Caractéristiques communes des partis : nationalisme, conservatisme social, rejet de l'immigration.
Source : recherches Statista

cette même absence de critères bien définis pour asseoir l'identité qui en fait un concept des plus corrosifs en ce qu'elle peut être à tout moment instrumentalisée de manière politique pour justifier l'exclusion d'une communauté par une masse. Ainsi va du nazisme, du fascisme, du radicalisme islamiste, et de tout mouvement de stigmatisation.

La noyade par le peuple

Revenons enfin au « peuple » qui, de prime abord, évoque une masse uniforme partageant un certain territoire et qui forme une nation. Territoire étant intenable et nation mensongère, le peuple ne pourrait valoir mieux. Cependant, tout politique, tout homme d'État y fait référence, car c'est ce qui justifie leur autorité. Alibi politique des plus classiques, il se manifeste dans des formules telles que « *Le peuple s'est exprimé...* », « *c'est le peuple qui gagne...* », « *le peuple français a parlé, et m'a choisi moi "un tel" président de la République française* ». Ce qui suppose une véritable totalité éclipant toute nuance. Le terme majorité qui aurait pu mettre en exergue ce détail a une trop faible capacité d'évocation pour aider à faire une quelconque lumière. Dès lors, l'individu, celui qui n'est pas d'accord, celui qui n'a pas voté ou qui a voté contre, le malheureux électeur, la minorité, le singulier multiple qui existe par lui et pour lui est tout bonnement noyé dans ce peuple.

Mais qui est en fin de compte ce peuple ? Il n'est ni moi ni vous et sûrement pas vous et moi, car nous serions insuffisants. Il est cette vague qui emporte tout sur son passage sans un seul « *êtes-vous d'accord ?* ». Il est cet appel de la nation à la mobilisation militaire pour aller en guerre. Il est ce qui justifie tout conflit. Il est ce qui motive toutes les bourdes politiques. Il est la « démocratie ». L'indéfini numérique, le chiffre qui ne parle pas, le dictateur le plus terrible, invisible et pourtant omniprésent et omnipotent. Encore une fois un concept creux, réservoir de tous les

caprices, manipulable à souhait, tout autant que la nation ou l'identité.

La mondialisation n'a jamais été la menace

Devant ces trois notions qui font courir aujourd'hui le monde dans tous les sens sauf le bon, il est aisé de constater que la mondialisation a été atteinte à son talon d'Achille. On a réalisé depuis que ce monde excessivement interconnecté est un monde où un virus apparu dans une région perdue de la Chine menace tous les pays, qu'un certain extrémisme en Moyen-Orient peut frapper n'importe quelle ville à tout moment, qu'un conflit n'est jamais isolé et qu'il impacte inmanquablement la planète entière. Toutefois, cela n'est que le mirage des crânes chauffés à l'illusion de la nation, du peuple et du territoire, dans la mesure où tout conflit, tout extrémisme ne sont que les conséquences directes de ces trois illusions mêmes. Et le réel problème de la mondialisation comme on le connaissait n'est pas la mondialisation, mais l'impérialisme porté par le même mirage tricéphalique.

Aujourd'hui, la Terre est plus que jamais confrontée à un défi non seulement majeur, mais décisif, car fatal. Partout les indicateurs sont au rouge et beaucoup d'experts voient déjà à l'horizon l'effondrement civilisationnel se profiler sur fond de catastrophe écologique. Seule une chorégraphie coordonnée au millimètre près serait capable d'y faire face. Il est plus que jamais nécessaire que le monde puisse ne pas s'écrouler sur lui-même et pour cela se rendre compte que nation, peuple et territoire doivent être au moins redéfinis. **P**



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



© BLEEN

Conservation et développement

Préserver la biodiversité pour améliorer le quotidien

La protection et la restauration de la nature constituent un enjeu fondamental du développement. Il s'agit d'une nécessité absolue pour préserver le bien-être économique dont dépendent nos vies et nos moyens de subsistance. Certaines communautés ont su allier les deux et montrer des exemples concrets, dans le marasme actuel des pertes de biodiversité.

KARINA ZARAZAFY ET RAOTO ANDRIAMANAMBE

Luc est au chevet de ses vaches qu'il bichonne particulièrement. «*Il n'était pas tellement dans les pratiques de la communauté locale d'élever des vaches mais les opportunités économiques que cette activité nous offre nous ont convaincus de le faire*», nous partage-t-il. Il vit à proximité de l'aire protégée «*La montagne des Français*», dans la commune d'Antanami-taragna, à Antsiranana. Sa vie a pris un nouveau tournant, comme celle d'autres habitants de la zone, grâce à des activités périphériques de la conservation de cet écosystème unique mais menacé dans le Nord de l'île.

Coûts économiques

La biodiversité occupe une place fondamentale dans le développement. Sur le plan mondial, sa dégradation menace de nombreux progrès durement acquis. Par exemple, la déforestation entraîne la disparition des puits de carbone, ce qui accélère le changement climatique. «*Madagascar demeure l'un des huit pays neutre en carbone dans le monde. Cette situation est exceptionnelle mais fragile*», soutient Max Andonirina Fontaine, ministre de l'Environnement et du Développement durable. À cause des pressions anthropiques, cet avantage comparatif naturel qu'affiche la Grande île est de plus en plus menacé.

Au-delà des questions environnementales, la perte de nature et de biodiversité est une menace pour les économies, donc pour le développement. Selon le rapport Global Futures publié par le Fonds mondial pour la nature (WWF), «*Madagascar perdra 4,2% de son produit intérieur brut d'ici 2050 si la nature continue de se dégrader au même rythme qu'aujourd'hui*». L'érosion côtière, la perte d'espèces et le déclin des ressources naturelles (forêts, ressources marines, etc.) coûteraient au monde près de 479 milliards de dollars par an. L'évaluation des coûts économiques du déclin de la nature permet de mettre en perspective l'urgence des actions de conservation. Les bouleversements des calendriers culturels et le gain en intensité des cyclones ont déjà des impacts tangibles sur les communautés.

Actions concertées

Des actions dans le sens de la conservation au service du développement montrent des résultats positifs dans quelques communautés. La Nouvelle aire protégée (Nap) d'Ambohitr'Antsingy, Montagne des Français, qui abrite le fokontany d'Anivorano en est un exemple. Cette

Nap est une chaîne montagneuse qui s'étend sur 6 049 ha abritant une grande diversité de faune et de flore. Catégorisée comme étant un «*paysage harmonieux*», elle est co-gérée par l'Organisation non gouvernementale (ONG) Service d'appui à la gestion de l'environnement (Sage) et les communautés locales – également appelées *Vondron'olona ifotony* (VOI) – avec le soutien de plusieurs autres partenaires. La Fondation pour les Aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM) fait partie des partenaires de Sage et des communautés dans la gestion de ce site. Elle l'appuie financièrement depuis 2015.

À quelques kilomètres, toujours dans ce triangle Nord de la Grande île, les impacts d'actions de conservation se font également ressentir dans d'autres secteurs comme la pêche qui est (re)devenue miraculeuse au cœur du corridor marin des Sept baies, une nouvelle aire marine s'étendant sur 149 000 ha dans la partie Est de la côte Nord malgache. Elle est célèbre pour ses paysages spectaculaires et sa richesse en termes de faune et flore. «*Bien avant que les programmes de conservation aient décidé d'intervenir dans la zone, nous étions déjà conscients de l'importance de la préservation des mangroves, de leurs entretiens et des reboisements. Ces actions permettent à l'écosystème d'être en bonne santé. Ce qui se traduit en une pêche abondante*, nous explique Moustafa Avizara, président du VOI et de l'association des pêcheurs d'Antafiampatsa-Irodo. *Cependant, nos efforts de conservation s'étaient heurtés à des pratiques commerciales qui ne sont pas à l'avantage des communautés de pêcheurs avec des prix d'achat particulièrement bas*». C'est dans ce contexte qu'est intervenue Sahanala Pêche, une société faisant partie des grands collecteurs de produits halieutiques de la zone et promotrice de la pêche durable. «*Le principe que la société a adopté est que, quand elle arrive à écouler un produit halieutique, elle rend une partie des bénéfices aux pêcheurs. Il y a des calculs effectués pour ressortir le montant de ces bénéfices. 50% de ceux-ci iront aux pêcheurs*», souligne Thierry Pradel Andriamparany, coordonnateur de projet pêche au sein de la société.

Chemin d'un développement harmonieux

À l'image de la problématique qui s'est posée au sein de la communauté d'Antafiampatsa-Irodo, les modèles de conservation liés à des activités économiques peuvent

"La Malaisie en est un bon exemple (que la perte de nature et de biodiversité entraîne sur l'économie et sur le secteur financier). Dans ce pays qui est l'un des plus riches en biodiversité au monde, un effondrement partiel des écosystèmes pourrait amputer le PIB de 6 % par an d'ici 2030 selon un récent rapport de la Banque mondiale (a). Cette perte serait d'une ampleur similaire à celle provoquée par la crise de la Covid-19 en 2020. Et selon une étude que nous avons réalisée avec Bank Negara, la banque centrale de Malaisie, plus de la moitié des prêts bancaires sont destinés à des activités qui dépendent fortement des services écosystémiques, et près de 90 % à des secteurs ayant eux-mêmes un impact élevé sur les écosystèmes."

Banque Mondiale, Préserver la biodiversité pour préserver notre avenir

tracer le chemin d'un développement harmonieux. La nature offre de nombreux services écosystémiques aux communautés environnantes tels que les sources d'eau qui permettent de remplir le réservoir d'eau fournissant les communautés locales environnantes en eau potable et irriguer leurs champs. Les *tavy*, le prélèvement illicite de bois, les coupes irraisonnées... avaient failli avoir raison d'Ambohitra'Antsingy et de la biodiversité opulente qu'il recèle: lémuriens, oiseaux, reptiles, amphibiens sans oublier de nombreuses espèces de plantes dont 77% sont endémiques de Madagascar. Il fallait agir, et vite. Aujourd'hui, les actions concertées entre communautés locales et gestionnaires de l'aire protégée ont été bénéfiques à la nature, d'une part, et surtout aux communautés.

Effets

« *Auparavant, nous avons négligé l'importance de conserver la forêt. Cependant, au fil des années, nous avons fini par cerner les enjeux car les pluies et l'eau potable se faisaient de plus en plus rares. Aujourd'hui, les jeunes de moins de 25 ans ignorent même les richesses dont regorgeaient ces forêts avant sa conservation* », regrette Jean Zamany, un agriculteur de la région. Le programme de conservation de la Nap a porté ses fruits. Il s'est articulé à la fois autour de la biodiversité et des communautés à travers la structuration de filières génératrices de revenus, comme l'apiculture, produisant ainsi des impacts sociaux tangibles comme la mise en place d'une centrale solaire et l'adduction d'eau potable. « *Les programmes qui excluent les communautés sont voués à l'échec. Aujourd'hui, il est primordial de les associer dans toutes les initiatives de conservation* », note Alain Liva Raharijaona, directeur exécutif de la FAPBM. Aujourd'hui, le cadre de vie de milliers d'habitants d'Ambodimagnarigny

commence à s'améliorer et les effets vont bien au-delà de ce développement. Le même constat est fait du côté de la communauté de pêcheurs d'Antafiampatsa-Irodo. « *Nous respectons les périodes de fermeture de la pêche aux langoustes, aux poulpes, aux crabes ou aux crevettes. Cela nous permet de gagner plus à l'ouverture des saisons* », continue Moustafa Avizara.

Initiatives de conservation

À l'image de ces deux communautés dans le Nord de la Grande île, l'enjeu est immense aussi bien pour Madagascar que pour la planète. Plus de la moitié du Produit intérieur brut (PIB) mondial provient d'activités tributaires de services écosystémiques tels que la pollinisation, la filtration des eaux ou les matières premières. Le capital naturel renouvelable, y compris les actifs terrestres comme les sols agricoles et les forêts ainsi que les actifs « bleus » comme les ressources halieutiques et les mangroves, représente 23% de la richesse dans les pays à faible revenu et 10% dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Le véritable défi est d'intégrer les considérations relatives à la nature dans tous les secteurs et toutes les politiques, à tous les niveaux, notamment dans celui de l'économie.

« *Rappelons que la protection de la biodiversité est un des challenges auxquels nous faisons face. En raison des contraintes auxquelles elles sont confrontées, les communautés pénètrent parfois dans les aires protégées pour couper du bois, par exemple. Aujourd'hui, la FAPBM fait également des efforts pour les appuyer. C'est un vrai défi pour l'ensemble des parties prenantes dans le développement* », glisse le directeur exécutif de la FAPBM. Les exemples montrés par les communautés d'Ambodimagnarigny et d'Antafiampatsa-Irodo peuvent faire tache d'huile. **P**

Mangroves : des pièges à carbone

Les mangroves sont des écosystèmes uniques, riches et fragiles. Chaque mangrove alimente les espèces végétales et animales qui l'habitent notamment les larves et protège les différentes espèces des aléas naturels. Elles représentent un écosystème végétal riche. Cet écosystème, composé de palétuviers aux longues racines, se développe sur les terres riches en sel qui bordent la mer. Il est présent sur les trois quarts des littoraux tropicaux ou équatoriaux.

Madagascar regorge de ces écosystèmes fascinants. Les forêts de mangroves représentent 2% des mangroves mondiales. Elles sont localisées dans les régions Diana, Sava, Boeny, Melaky, Menabe et Atsimo Andrefana et couvrent une superficie totale de 236 400 hectares. Sans la mangrove, de nombreuses espèces seraient appelées à disparaître et des communautés entières seraient menacées. En plus d'offrir abri et ressources aux populations, ces écosystèmes stockent le plus de carbone. Avec les superficies encore préservées, la Grande île a une carte à jouer sur le marché carbone. « *Les mangroves sont des biens très intéressants. Un hectare de mangrove capte cinq fois plus de carbone qu'une forêt terrestre. (...) Plusieurs acteurs, dont des Britanniques, sont intéressés par le carbone bleu issu des mangroves de Madagascar* », nous avait confié Baomiavotse Vahinala Raharinirina, maître de conférences à l'Université de Fianarantsoa (voir *Politikà* 35).

Le marché carbone est un mécanisme mis en place pour inciter les pays ou les entreprises à investir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est un instrument qui permet de transformer le CO₂ en un actif économique comme d'autres biens.

Comme pour les écosystèmes terrestres malgaches, les mangroves subissent de nombreux périls, la déforestation est en première ligne. Ces dernières années, elles ont été utilisées de plusieurs manières par la population humaine, en remplacement des ressources forestières terrestres totalement en déclin. Elles offrent des essences imputrescibles très prisées pour la construction ou pour le charbonnage. Les changements climatiques ont aussi un effet négatif. La montée des eaux contraint les mangroves à reculer dans les terres. Et l'augmentation prévue de la force des cyclones pourrait aggraver l'état des palétuviers déjà affaiblis par ces multiples pressions anthropiques. Chaque année, le 26 juillet, est célébrée la Journée internationale pour la conservation des écosystèmes de mangroves, proclamée par la Conférence générale de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), en 2015.

R.A

Nota bene

Les attentes envers les 16%

Ce sont des temps politiques passionnants et pleins de défis à Madagascar. J'ai pris mes fonctions à Antananarivo juste à temps pour les élections législatives. J'ai eu l'occasion de visiter quelques bureaux de vote, au cœur du processus de la démocratie parlementaire. Après la publication des résultats fin juin, il semble que les relations entre les camps politiques soient loin d'être clarifiées. Le nombre stagnant de femmes à la nouvelle Assemblée nationale m'a beaucoup frappée. Avec seulement environ 16%, leur part au sein de l'Hémicycle est restée presque inchangée et faible.

Un parlement devrait représenter la population de manière la plus diversifiée et représentative possible. Plus les membres d'un parlement sont diversifiés et issus des différentes couches de la société, mieux les différentes perspectives et besoins des citoyens seront représentés. Cela conduit à des décisions politiques plus équilibrées et à une distribution plus équitable des fonds publics. En raison de leur socialisation et de leurs perspectives différentes, les femmes apportent d'autres priorités dans le travail politique. Des thèmes comme l'éducation, la santé, la justice sociale et l'égalité des sexes trouvent souvent plus d'écho auprès des parlementaires féminines. Ces préoccupations sont essentielles au développement durable d'une société. Après les élections de 2021, les députés du *Bundestag* allemand étaient par exemple plus jeunes et plus féminins que jamais. Les premiers effets de ce changement se sont déjà manifestés dans l'agenda politique et la culture de discussion.

Pour augmenter la part des femmes dans la politique nationale, certains pays ont introduit des lois sur l'égalité, par exemple, le Sénégal avec la Loi de parité de 2010. Cette étape a porté la part des femmes au parlement national à un impressionnant taux de 44%. D'autres pays comme l'Allemagne, où la part des femmes au *Bundestag* n'est actuellement que d'environ 35%, peuvent s'en inspirer. Mais malgré ce succès numérique au Sénégal, de nombreux défis structurels subsistent dans la politique. Ils figurent à l'ordre du jour patriarcal mondial : les femmes en politique sont confrontées à diverses formes de violences verbales et physiques. Les cultures de parti dominées par les hommes rendent l'accès des femmes aux postes de responsabilité difficile. Les femmes ne sont pas systématiquement soutenues au sein des partis politiques. De plus, le nombre de femmes actives dans la politique locale reste particulièrement faible. Les lois seules ne suffisent donc pas. Pour promouvoir durablement les femmes en politique,

il faut des mesures concrètes et un soutien de l'État avec un financement approprié.

Dans un paysage politique marqué par la préservation du pouvoir – souvent perçu comme dominé par les hommes – il est difficile pour les femmes politiques de rester fidèles à elles-mêmes et à leurs valeurs, tout en étant efficaces. Quelles attentes spécifiques devons-nous donc avoir envers nos députées et femmes politiques, en dehors de la logique partisane ? Les femmes politiques devraient s'engager activement pour l'égalité des sexes et pour le soutien des groupes marginalisés, afin que tous puissent participer équitablement aux processus politiques. Cela inclut le soutien des lois et mesures garantissant des chances et des droits égaux pour les femmes et les hommes.



Elles devraient également investir dans des domaines politiques qui bénéficient particulièrement aux femmes et aux familles, comme l'accès amélioré à l'éducation, les soins de santé (par exemple, la santé reproductive, la prévention et le traitement des problèmes de santé spécifiques au genre) et la protection contre la violence domestique. Les parlementaires féminines peuvent servir de modèles pour les jeunes filles et femmes et les encourager à s'engager politiquement, par exemple dans des programmes de mentorat. Les déclarations publiques contre les abus sexistes, c'est-à-dire toutes formes de violence et de discrimination, notamment contre les femmes, sont essentielles. De plus, le travail des femmes politiques doit contribuer au développement durable et à la justice sociale, afin de rendre la politique équitable et durable pour toutes les couches de la population et les générations futures. Cela inclut également l'engagement en faveur de mesures de protection de l'environnement et du climat, qui affectent souvent de manière disproportionnée les femmes et les enfants.

Les récentes élections parlementaires à Madagascar et les résultats dans d'autres pays montrent que nous avons encore un long chemin à parcourir pour parvenir à une véritable égalité. Il ne suffit pas d'élire des femmes à des postes politiques. Il faut aussi un environnement durable et favorable qui leur permet de remplir efficacement leur rôle. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions créer des sociétés véritablement justes et inclusives. **P**

Marjam MAYER

politikā



VIVONS
LA POLITIQUE
DIFFÉREMMENT